

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المعهد الوطني لعلوم البحر و تهيئة الساحل

Institut National des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral



MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR

EN SCIENCES DE LA MER

OPTION : PECHE

Thème :

**Etude des circuits de commercialisation
des produits halieutiques en Algérie
cas du port d'Alger**

**Soutenu devant la commission
d'examen composée de :**

Réalisé par :

**Président : Mr Belkessa. R
Promotrice : Mme Maouel. D
Examineur : Mr Sefiaine. O**

**Mr Belhadi Mohamed
Mr Fahima Noureddine**

Année universitaire : 2005-2006

Sommaire

Introduction générale Méthodologie

Première partie

Chapitre 1 : Situation de la pêche dans le monde

Introduction.....	4
1-1- Production et utilisation des ressources halieutiques.....	5
1-1-1-La production totale.....	5
1-1-2- Utilisations de poisson.....	7
1-2- Les espèces les plus exploitées dans le monde.....	9
Conclusion.....	11

Chapitre 2 : Situations de la pêche en Algérie

Introduction.....	12
2-1- Présentation de la cote Algérienne.....	13
2-2- Situation du secteur de la pêche en Algérie.....	14
2-2-1- Les potentialités du secteur de la pêche.....	14
2-2-2- Politique de développement.....	14
2-3- Situation générale du secteur des pêches en Algérie.....	15
2-3-1- Etat de la flottille de pêche.....	15
2-3-2- La production halieutique nationale.....	16
2-4- Importation et exportation des produits de la pêche.....	17
2-4-1- Les importations.....	17
2-4-2- Les exportations.....	18
2-5- Vente et distribution des produits de la pêche.....	19
2-5-1- Les différents circuits de distribution des produits de la pêche.....	19
2-5-2- Les différents intervenants dans le circuit long.....	21
2-5-3- Le Système de vente.....	24
2-5-3-1- Système de vente en gros.....	24
Conclusion.....	25

Deuxième partie

Chapitre1 l'organisation de la commercialisation dans le port d'Alger

Introduction.....	26
1-1-Présentation de la zone d'étude (région d'Alger).....	26
1-2-La situation générale de la Baie d'Alger.....	27
1-2-1- La Flottille de pêche.....	27
1-2-2- Le collectif marin.....	29
1-2-3- Evolution annuelle de la production halieutique.....	30
1-3- La commercialisation du poisson sur le port d'Alger.....	31
1-3-1- Présentation du port d'Alger.....	31
1-3-2- Les infrastructures du port de pêche.....	33
1-3-2-1-Présentation de la halle de vente du port de pêche d'Alger.....	33
1-3-3-Critère de choix du port de pêche d'Alger.....	33
1-3-4- Résultats de l'enquête.....	33
1-3-4-1-Circuit de distribution.....	33
1-3-4-2-Les espèces commercialisées.....	35
1-3-4-3-Les prix du poisson sur le port d'Alger.....	35
1-3-4-4- Le type de vente.....	36
1-3-4-5- Le système de paiement (Producteur – Mandataire).....	36
1-3-4-6-La destination du produit.....	37
1-3-4-7-Les contraintes soulevées au niveau de la commercialisation.....	38
Conclusion.....	39

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

Introduction Générale

L'Algérie dispose de multiples ressources naturelles dont les plus importantes sont les hydrocarbures, les produits agricoles et les ressources halieutiques.

Ces deux derniers, contrairement aux hydrocarbures constituent des ressources naturelles renouvelables.

Le secteur de la pêche à l'instar des autres secteurs vitaux de l'économie nationale, constitue un secteur stratégique indéniable dans le paysage économique algérien.

Malgré la disponibilité et le renouvellement des ressources biologiques marines, celles-ci nécessitent cependant, une valorisation et préservation de façon à assurer une exploitation pérenne et un développement harmonieux, pour une disponibilité continue et une participation à la sécurité alimentaire et au développement économique et sociale de la population.

Cette réalité ne peut être fidèlement traduite et concrétisée qu'à travers un ensemble de mesures et d'actions à entreprendre dans un cadre approprié et organisé de l'amont à l'aval de l'activité.

Dans notre étude, nous nous intéressons à la commercialisation des produits halieutiques, étape importante dans l'organisation du secteur des pêches. A ce titre, le port de pêche d'Alger a fait l'objet de notre terrain et plusieurs questions à cet effet sont posées, traitant du circuit de commercialisation, les flux de distribution, les prix, les espèces commercialisées, le Système de vente...

METHODOLOGIE

L'objectif de l'étude se propose d'analyser le système de commercialisation des Produits halieutiques afin d'identifier les différents problèmes à tous les niveaux auxquels sont confrontés les intervenants de la chaîne de production et de commercialisation et de distribution pour permettre ainsi son amélioration, dans ce cadre nous avons choisi le port de pêche d'Alger sur lequel nous avons réalisé une enquête auprès des mandataires.

A cet effet, nous avons conçus quatre questionnaires pour des destinataires différents : Le premier questionnaire a fait l'objet d'interviews direct avec les mandataires principale source d'information sur la commercialisation du poisson, alors que les autres considérer comme des interview complémentaires ont été destinées aux : pêcheurs, distributeurs et consommateurs. Les questions sont à caractère qualitatif et quantitatif et concernent :

- Le circuit de commercialisation.
- Le mode de paiement et les marges bénéficiaires.
- Les transactions.
- La fixation des prix.
- Les types de poissons pêchés.
- Les contraintes...

Les réponses ainsi récoltées ont permis d'assainir et de constituer une base de données sur le circuit de commercialisation et de distribution des produits halieutiques sur le port d'Alger.

Les Etapes de l'enquête :

- Une enquête pilote a été menée au port d'Alger pour évaluation du questionnaire.
- Recalibrage du questionnaire, révision et réajustement en ajoutant et supprimant des questions.
- Interviews directes avec les mandataires (enquête).
- Elaboration de base de données.
- Traitement des statistiques et interprétation des résultats.
- Recommandations d'actions.

La période d'enquête est du 15 Février 2006 au 15 Mai 2006 (3 mois) et a ciblé :

11 mandataires

Et a titre complémentaire :

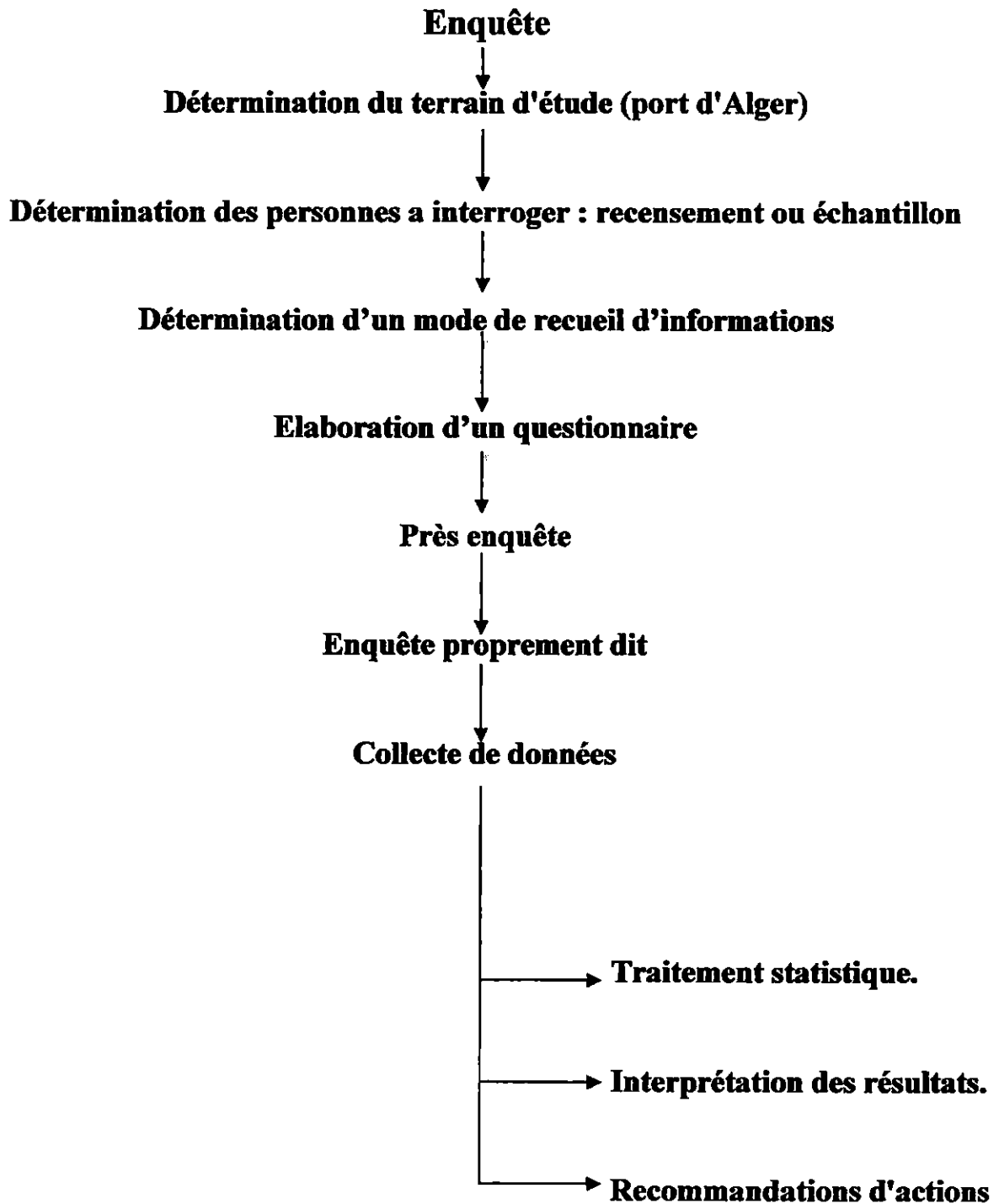
10 pêcheurs.

10 distributeurs.

10 consommateurs.

Les étapes d'enquête sont schématisées dans la figure ci-dessous :

Etape de l'enquête



Première partie

Chapitre 1 :

Situation de la pêche

dans le monde

Introduction :

Le secteur des pêches joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et dans la conquête de la sécurité alimentaire de nombreuses régions du monde.

Les exportations de poissons et de produits dérivés génèrent davantage de devises étrangères (sous forme de recettes d'exportation) que les revenus provenant du commerce d'autres denrées de base telles que le riz, le cacao, le café ou le thé; à l'échelle planétaire, (Emygdio L. Cadima, 2002).

Selon la FAO, 2004, plus de 38 millions de personnes sont directement engagées dans des activités de pêche ou d'aquaculture, à temps plein ou, plus fréquemment, à temps partiel.

Les produits des pêches entrent pour 15 à 16 pour cent dans la prise totale de protéines animales, et les pays en développement fournissent 70 pour cent du poisson servant à la consommation humaine.

Le secteur des pêches est particulièrement important pour 44 pays dans lesquels ce secteur apporte une contribution importante tant aux exportations qu'en termes nutritionnels à l'échelon national. Cependant, cette contribution ne se reflète que rarement dans les politiques nationales des pays en question. (Emygdio L. Cadima, 2002).

1-1- Production et utilisation des ressources halieutiques :**1-1-1-La production totale :**

La production mondiale des captures et de l'aquaculture a fourni en 2002 environ 101 millions de tonnes de poisson destiné à l'alimentation; l'offre par habitant serait donc de 16.2 Kg (équivalent poids vif). Cette croissance de la disponibilité par habitant depuis 2000 étant le fait de l'aquaculture.

Le tableau suivant retrace l'évolution de la production et de son utilisation de 1998 à 2003 (à partir de cette date les données sont indisponibles).

Tableau N° (01) : Situation mondiale de la pêche : Production et Utilisation

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Unité : Millions de tonnes						
Production						
Pêche de capture	8.1	8.5	8.7	8.7	8.7	9.0
Aquaculture	18.5	20.2	21.3	22.5	23.9	25.2
Total des pêches continentales	26.6	28.7	30.0	31.2	32.6	34.2
Pêche marines						
Pêche de capture	79.6	85.2	86.8	84.2	84.5	81.3
Aquaculture	12.0	13.3	14.2	15.2	15.9	16.7
Total des pêches de marines	91.6	98.5	101.0	99.4	100.4	98.0
Total des pêches de capture	87.7	93.8	95.5	92.9	93.2	90.3
Total de l'aquaculture	30.6	33.4	35.5	37.8	39.8	41.9
Total mondial des pêches	118.2	127.2	131.0	130.7	133.0	132.2
Utilisation						
Consommation humaine	93.6	95.4	96.8	99.5	100.7	103.0
Utilisation à des fins non alimentaires	24.6	31.8	34.2	31.1	32.2	29.2
Population (milliards)	5.9	6.0	6.1	6.1	6.2	6.3
Approvisionnements en Poissons de consommation par habitant (kg)	15.8	15.9	15.9	16.2	16.2	16.3

Source :FAO,2004

Note : Ces données n'incluent pas les plantes de l'aquaculture.

Selon la même source, et en dehors de la chine, le rythme de la croissance démographique a été plus rapide que le taux de progression de l'offre totale de poisson destinée à l'alimentation. La disponibilité moyenne de poisson par habitant a baissé, tombant de 14.6 Kg en 1987 à 13.2 kg en 1992 et est restée stable. (Figure N°01).

Tableau N° (02) : Situation mondiale des pêches (mode Chine exclue).

Unité : Million de tonnes

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Production						
Pêche de capture	5.8	6.2	6.5	6.5	6.5	6.5
Aquaculture	5.3	6.0	6.1	6.6	6.9	7.5
Total des pêches continentales	11.1	12.2	12.6	13.1	13.4	14.0
Pêche marines						
Pêche de capture	64.7	70.3	72.0	69.8	70.1	67.0
Aquaculture	4.4	4.7	4.8	5.1	5.1	5.5
Total de la pêche marine	69.1	75.0	76.8	74.9	75.2	72.5
Total de pêches de capture	70.4	76.5	78.5	76.3	76.6	73.5
Total de l'aquaculture	9.8	10.7	10.9	11.7	12.0	13.0
Total de production des pêches	80.2	87.2	89.4	88.1	88.7	86.5
Utilisation						
Consommation humaine	62.3	62.9	63.7	65.6	65.5	66.8
Utilisation à des fins non alimentaires	17.9	24.3	25.7	22.5	23.2	19.7
Population (en milliards)	4.7	4.7	4.8	4.9	5.0	5.0
Approvisionnements en poissons de consommation par habitant (kg)	13.3	13.2	13.2	13.4	13.2	13.3

Source : FAO, 2004

Note : Ces données n'incluent pas les plantes de l'aquaculture.

La même source affirme que dans l'ensemble, le poisson a assuré à plus de 2,6 milliards de personnes, au moins 20% de leur apport en protéines animales.

Selon les premières estimations fondées sur les données communiquées par de grands pays pêcheurs, la production mondiale totale de poisson en 2003 était légèrement inférieure à -1 % à celle de 2002. Cependant, les disponibilités totales de poisson de consommation ont augmenté, pour atteindre 103 millions de tonnes et en moyenne les disponibilités par habitant sont les mêmes.

La Chine reste de loin le plus grand producteur avec, selon les quantités déclarées, 44.3 millions de tonnes en 2002 (16.6 et 27.7 millions de tonnes) provenant des pêches des captures et de l'aquaculture respectivement, soit d'après les estimations, une offre de poisson destinée à l'alimentation de 27.7 Kg par habitant sur le marché intérieur ainsi que les quantités qui restent disponibles pour l'exportation et des utilisations non alimentaires. (Figure N°01).

Les captures mondiales sont restées stables au cours des 4 dernières années. Entre 1999 et 2002, à l'exception de 2000, les captures annuelles ont dépassé de plus de 2 millions de tonnes le niveau des années précédentes, pour des raisons qui relèvent de l'environnement et qui ont

permis la reconstitution des stocks d'anchois du Pérou et d'autres espèces destinées à la transformation en farine dans le pacifique Sud-Est.

La situation des 10 premiers pays producteurs de la pêche de capture n'a pas changé depuis 1992 alors qu'en 2002, leurs captures cumulatives ont représenté 60 % du total mondiale. La chine et le Pérou se classant encore en tête.

La figure ci-après retrace l'évolution annuelle de la production mondiale :

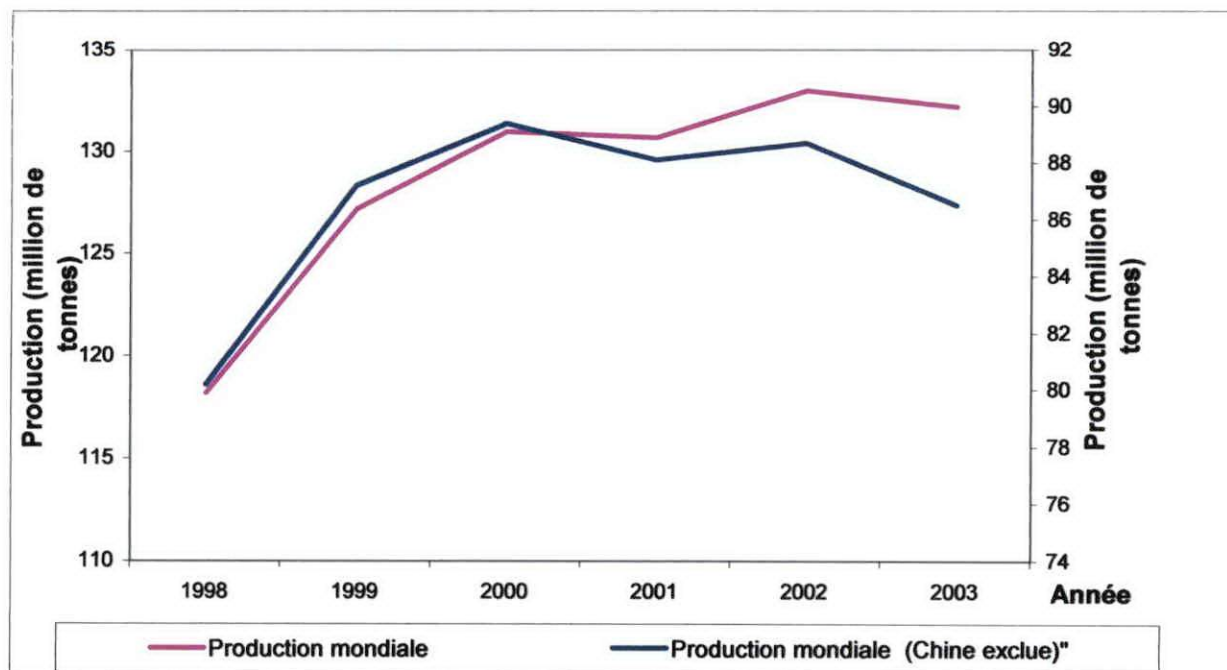


Figure N° (01) : Evolution annuelle de la production halieutique mondiale

Source : Etabli par: Belhadi M, Fahima N;2006 , à partir des données du tableau N° (01) et (02).

1-1-2- Utilisations de poisson

En 2002, environ 76 % (100.7 millions de tonnes) du chiffre estimatif de la production halieutique mondiale ont été utilisés pour la consommation humaine directe, les 24 % restant (32.2 millions de tonnes) ont été destinés à des produits non alimentaires principalement la fabrication de la farine et de l'huile de poisson (FAO, 2004).

Aussi, le commerce mondial des produits halieutiques a totalisé en 2002 plus de 58.2 milliards de dollars (Valeur des exportations), soit une hausse de 5 % par rapport à 2000 et de 45 % depuis 1992. Les exportations déclarées se sont chiffrées à 50 millions de tonnes (équivalent poids vif) en 2002, soit une légère diminution de 1 % par rapport à 2000.

La quantité des échanges commerciaux de produits halieutiques stagne depuis quelques années après avoir fortement augmenté pendant des dizaines d'années, et on ne verra sans doute pas réapparaître de sitôt les tendances à l'expansion qui ont marqué les années antérieures à 2000. (Figure02 et 03).

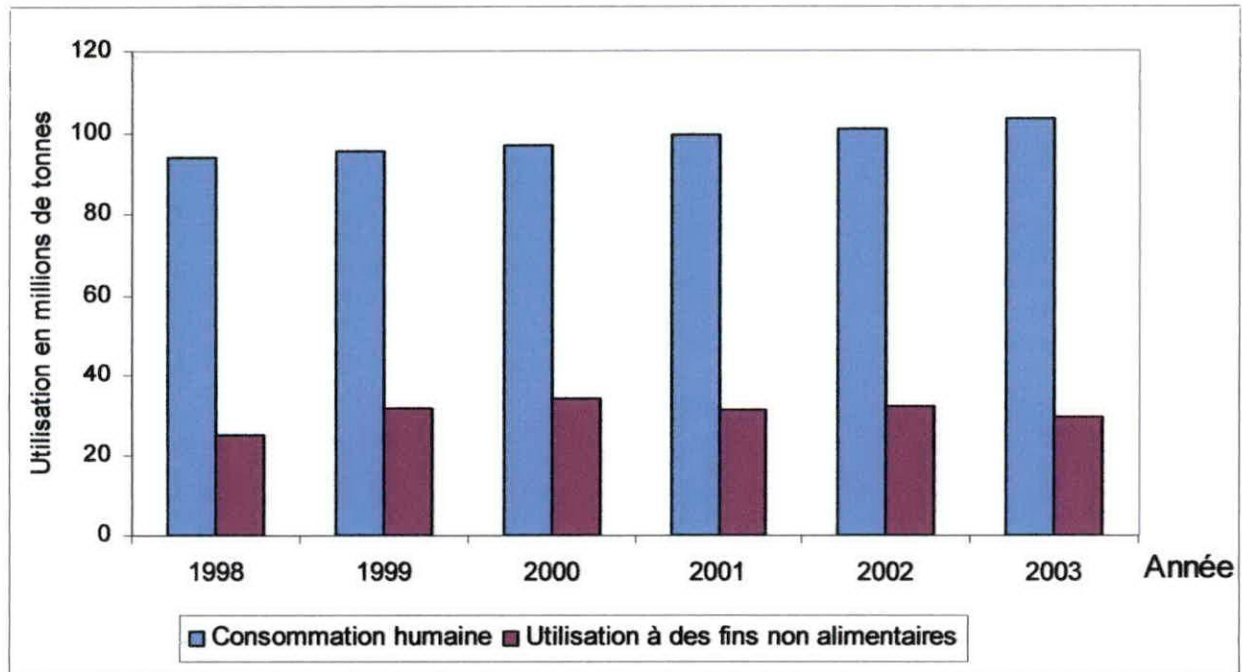


Figure N° (02) : Utilisation mondiale des produits de la pêche.

Source : Etabli par Belhadi M, Fahima N;2006, à partir des données du tableau N° (01)

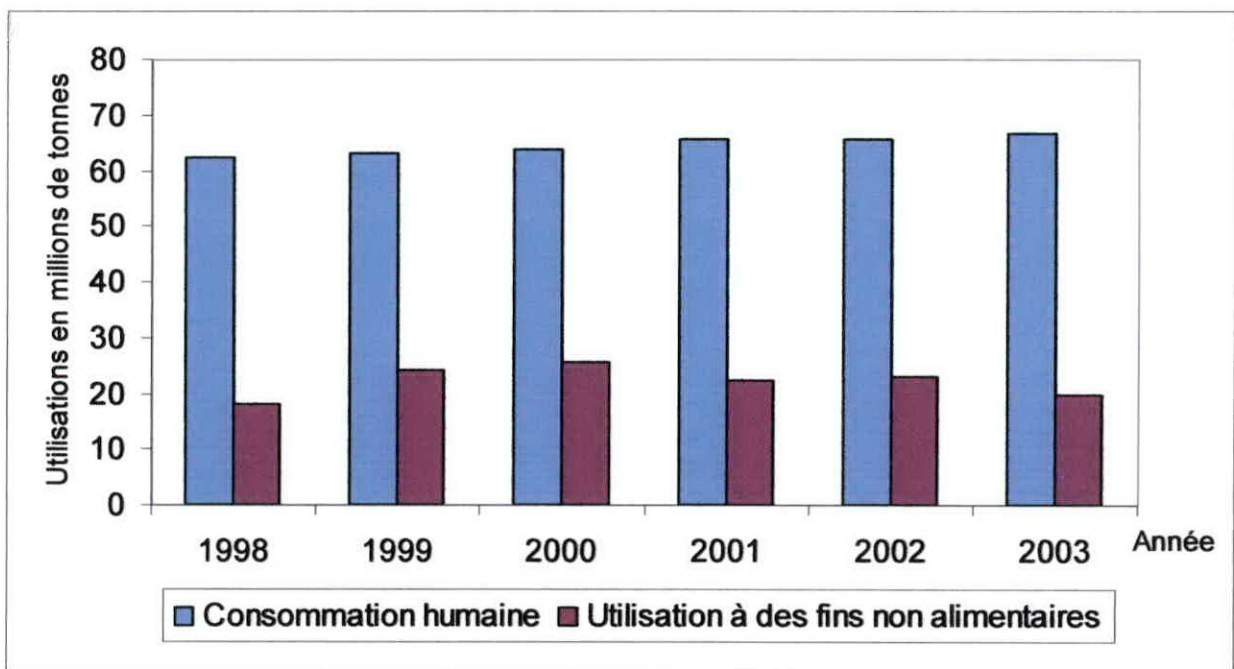


Figure N° (03) : Utilisation mondiale des produits de la pêche (mode Chine exclue).

Source : Etabli par Belhadi M, Fahima N;2006, à partir des données du tableau N° (02)

1-2- Les espèces les plus exploitées dans le monde :

Selon (FAO, 2004), parmi les 10 espèces occupant la tête de la classification et qui comptent, au total, pour environ 30 pour cent de la production mondiale des pêches de capture exprimée en quantité (figure04), sept appartiennent à des stocks considérés comme pleinement exploités ou surexploités : anchois du Pérou, chinchard du Chili, lieu de l'Alaska, anchois du Japon, merlan bleu/poutassou, capelan et hareng de l'Atlantique) (Figure N°04).

Unité : Millions de tonnes

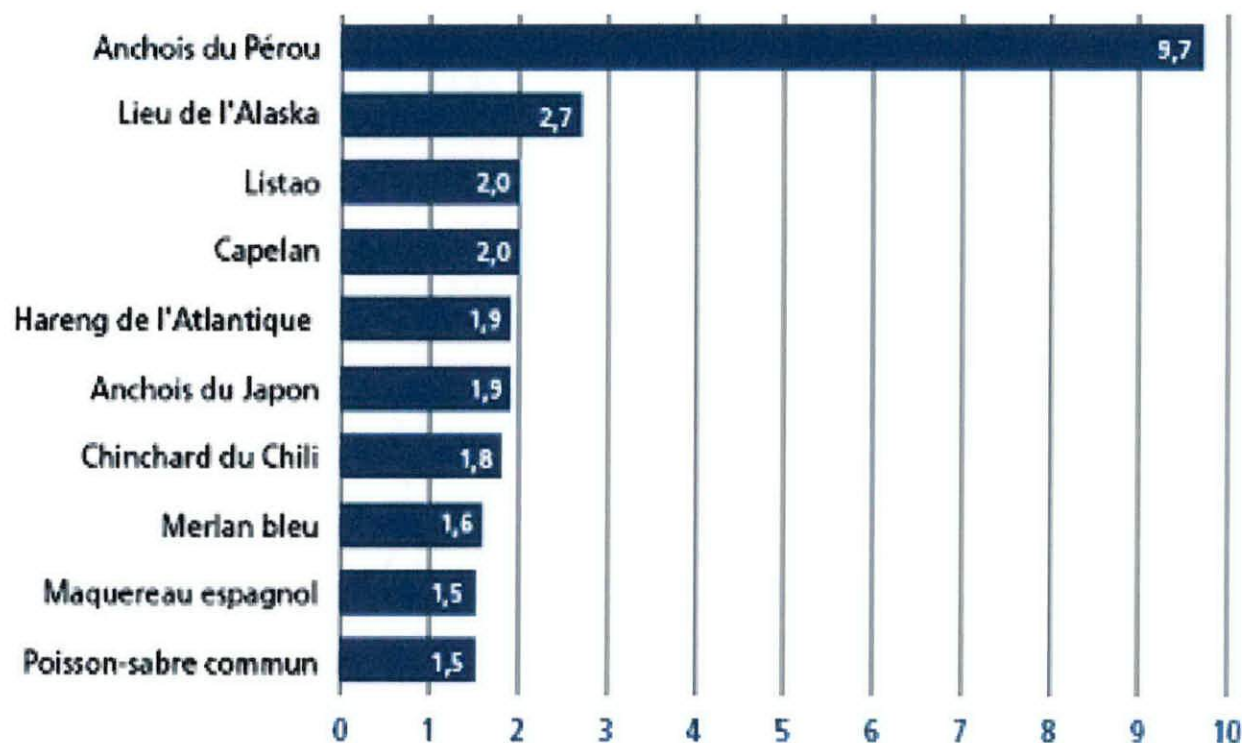


Figure N° (04) : Pêche de capture marine : Production des 10 principales espèces en 2004

Source : FAO, 2004

On ne peut donc guère s'attendre à des augmentations marquées des captures de ces espèces.

Deux espèces pourraient probablement être soumises à une pêche plus intensive dans certaines régions, à savoir le thon listao et le maquereau espagnol, et l'on ignore la situation de la dernière, à savoir le poisson-sabre commun.

Dans le Pacifique Sud-Est, l'impact conjugué de la pêche intensive et des conditions environnementales défavorables, dont le grave phénomène climatique El Niño de 1997-98, a entraîné vers la fin des années 90 un effondrement des captures des deux espèces principales, à savoir l'anchois du Pérou et le chinchard du Chili. Alors que le stock d'anchois du Pérou a donné des signes de reprise, avec des captures de l'ordre de 10 millions de tonnes depuis 2000.

les prises totales de chinchard du Chili n'ont guère dépassé 1,7 million de tonnes en 2002, soit moins de 50 pour cent de la production maximale jamais enregistrée, celle de 1994.

Dans le Pacifique Nord, la configuration des captures a subi d'importantes modifications, par suite de la pêche intensive et des oscillations décennales naturelles de la productivité du pilchard, de l'anchois et du lieu. Après avoir atteint des captures record dans les années 80, les captures de pilchard (ou sardine) du Japon se sont effondrées au milieu des années 90; cependant, la vigoureuse reconstitution des cheptels d'anchois a permis, dès 1998, des captures atteignant près de 2 millions de tonnes. Cette alternance entre les stocks de sardine et d'anchois répond à un schéma observé dans bien d'autres régions du monde, et semble principalement déterminée par les régimes climatiques qui affectent la production.

Ainsi, les stocks de lieu du Pacifique Nord-Ouest sont considérés comme surexploités, tandis que ceux du Pacifique Nord-Est seraient pleinement exploités.

Les captures de lieu ont atteint leur niveau maximal à la fin des années 80 dans les deux régions, pour décliner depuis, avec toutefois, dernièrement, des signes de modeste reprise dans le Pacifique Nord-Est.

Dans l'Atlantique Nord-Est, les captures de merlan bleu ont atteint des niveaux records, avec un 1,8 million de tonnes en 2001, et ont baissé légèrement en 2002. Ce stock, très lourdement exploité, nécessite la prise de mesures de gestion plus restrictives.

Le capelan et le hareng, bien qu'exploités à plein potentiel, restent conformes aux limites de sécurité biologique. Les prises de thon listao n'ont cessé de progresser depuis 1950, pour atteindre en 2002 leur record de volume déclaré, soit près de 2 millions de tonnes, ce qui représente environ la moitié du total des captures commercialisées de cette espèce.

La situation des stocks de thon listao est hautement incertaine; toutefois, selon certaines indications, il reste un potentiel d'augmentation pour les captures intéressant le Pacifique Est, Ouest et Centre ainsi que l'océan Indien, à condition que les nouvelles augmentations de prises de thon listao n'entraînent pas une intensification des ponctions sur les cheptels actuellement exploités à plein, voire de manière excessive, d'autres espèces telles que le thon obèse et l'albacore (Fao, 2004).

Conclusion :

La consommation de poisson est répartie de façon inégale à travers la planète, avec des différences très marquées d'un pays à l'autre.

Nous remarquons également des différences géographiques très nettes dans la consommation de poisson à l'intérieur même d'un pays, avec, en général, des chiffres supérieurs dans les régions littorales.

Par ailleurs, les schémas de consommation alimentaire sont influencés par les interactions complexes de différents facteurs, tels que la disponibilité, le revenu, les prix, la tradition, le goût, ainsi que l'évolution démographique et les modes de vie.

Au cours des dernières années, la consommation de poisson et produits dérivés a été fortement influencée par les améliorations en matière de transport et de commercialisation, mais aussi par les progrès de la science et de la technologie diététique qui ont entraîné une forte rationalisation associée à un abaissement des coûts, à un élargissement des choix et à une offre de produits plus sûrs et de meilleure qualité, avec toutefois des variations selon les régions.

En règle générale, la commercialisation de poisson et de produits dérivés sous forme fraîche a progressé, de même que la diffusion de produits prêts à cuisiner ou à consommer, notamment dans les économies riches.

Chapitre 2 :

Situation de la pêche

En Algérie

Introduction

La situation du secteur de la pêche semble se présenter dans une logique inverse en Algérie. Ressources très peu ou mal exploitées, un ratio de la consommation en protéines encore faible (5 kg/ habitant /an) par rapport aux normes de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et à celui des autres pays méditerranéens, cette activité ne reflète pas les potentialités réelles du pays. (Ferroukhi.Y, 2006).

Mieux, ce n'est qu'à partir de 1999 que le secteur bénéficie d'un département ministériel à part entière. Une nouvelle prise de conscience de l'importance du secteur longtemps considéré comme non stratégique se manifeste. Et pour cause, avec une façade maritime de 1 280 km abritant sept baies, une surface maritime sous juridiction nationale de 95 000 km' et une biomasse halieutique estimée à 187 000 tonnes de stock pélagique, essentiellement sardine et anchois, l'Algérie a toutes les raisons de booster un secteur, source de richesses inestimables. (MPRH, 2006).

Sous l'impulsion du plan de élance économique du président Bouteflika, un programme ambitieux de soutien à l'investissement a été mis en marche par le département de Ismaïl. Mimoune, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, En plus de tout un ensemble de mesures visant à lancer pour la première fois les activités aquacoles en Algérie, à réhabiliter les ports de pêche et à organiser la profession. (Ferroukhi.Y, 2006).

2-1- Présentation de la cote Algérienne :

La méditerranée Algérienne est limitée par les frontières Algéro-Marocaine à l'Ouest et Algéro-Tunisienne à l'Est. Elle est composée de 14 wilayas à façades maritimes dont cinq au Centre, cinq à l'Est et quatre à l'Ouest du pays. (Figure N° (05)).

La longueur de son littoral est de l'ordre de 1280 Km de côté ses profondeurs maritimes sont irrégulières avec un relief de fond dans sa majorité accidenté. (SAHI M, et al; 2003)

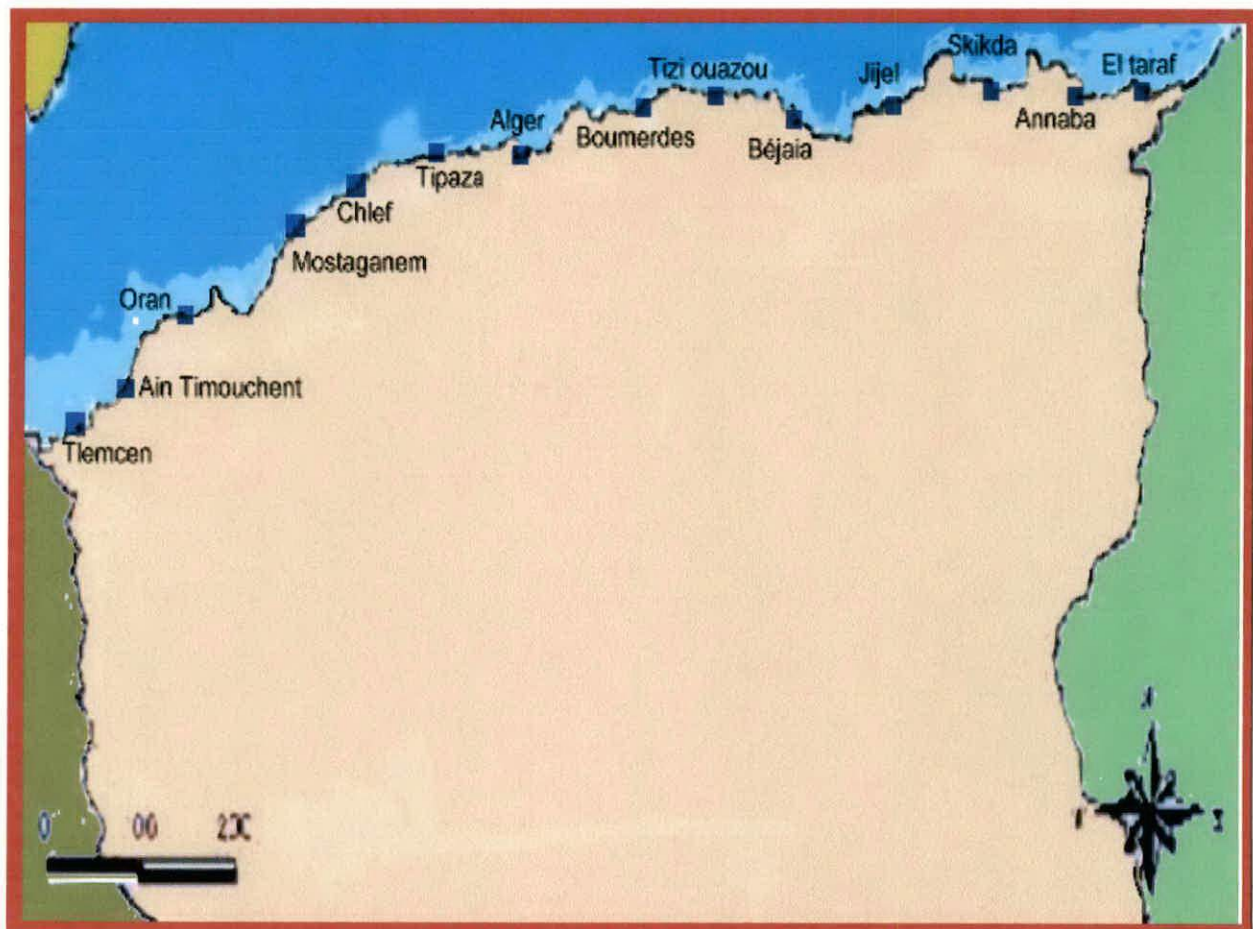


Figure N° (05) : Carte de la cote Algérienne

2-2- Situation du secteur de la pêche en Algérie :

2-2-1- Les potentialités du secteur de la pêche :

Les ressources halieutiques et aquacoles en Algérie représentent un potentiel économique considérable, caractérisé par (MPRH, 2003) :

- ❖ Une façade maritime de plus de 1280 Km de côtes.
Une surface maritime sous juridiction nationale offrant près de 9.5 millions d'ha pour l'exercice de la pêche.
- ❖ Une superficie de plans d'eaux naturels et artificiels répartie sur tout le territoire national à valoriser par l'aquaculture, estimée à 100.000 ha.
- ❖ Une biomasse estimée à 500.000 tonnes.
- ❖ Une réserve importante en espèces dites grands migrateurs halieutiques; ainsi que d'autres espèces à grande valeur marchande (poissons blancs, crustacés et coquillages,...etc.).
- ❖ Environ 600 espèces d'algues marines à utilisations diverses et multiples (médecine, agriculture, pharmacie, produits cosmétiques, irrigation,...)
- ❖ Des réserves importantes de corail rouge et d'éponges

Par rapport à ce fort potentiel, la même source affirme que les statistiques de production révèlent :

- ❖ Une production annuelle d'environ 113 000 tonnes,
- ❖ Une moyenne de consommation très faible par rapport au seuil fixé par l'OMS, et ce, malgré une nette progression de 3.2 à 4.06 Kg/habitant enregistrée en l'an 2003.
- ❖ Une moyenne d'exploitation de 2.2 millions d'ha sur l'ensemble de la superficie sous juridiction nationale estimée à 9.5 millions d'ha.
- ❖ Une aquaculture à l'état embryonnaire.

Par ailleurs, on signale pour la même année 26 000 inscrits maritimes avec un taux d'embarquement de 41% pour une flottille de 2500 unités caractérisée par une moyenne d'âge supérieure à 20 ans.

Malgré la disponibilité et le renouvellement des ressources biologiques marines, elles nécessitent cependant une valorisation et une préservation (MPRH, 2004).

2-2-2- Politique de développement :

La politique de développement se base sur des objectifs et des principes généraux, articulés autour des fondements suivants (MPRH, 2003) :

Les principes généraux se résument en :

- ❖ Une pêche économique (exploitation, transformation, exportation),
- ❖ Une pêche durable (pérennité de la ressources, emplois, richesse).
- ❖ Une pêche responsable (code de bonne conduite garant de la déontologie professionnelle),
- ❖ Une pêche intelligente (valorisation des expériences et de la matière grise),
- ❖ Une pêche intégrée (pêche/ tourisme, / agriculture/ sport/ loisirs),
- ❖ Une pêche professionnelle.
- ❖ Une pêche écologique (préservation des écosystèmes naturels fauniques et faunistiques).

Les objectifs attendus par cette politique sont :

- ❖ La contribution efficace à la sécurité alimentaire
- ❖ L'amélioration qualitative de la ration alimentaire du citoyen algérien
- ❖ La création d'emplois et de richesse
- ❖ La promotion du produit algérien et la mise en place du "label Algérie".
- ❖ La participation à la promotion d'exportation hors hydrocarbures en générant des recettes en devises.
- ❖ La création de pôle d'activités socio-économiques visant à la stabilisation des populations du littoral et rurales
- ❖ La participation à la promotion du tourisme et des activités artisanales par la création d'espaces et d'environnements touristiques/pêche.
- ❖ La création de projets intégrés (pêche / tourisme / agriculture / sport / loisirs).
- ❖ La promotion et facilitation de l'investissement national et le partenariat en vue d'une exploitation rationnelle des ressources.
- ❖ La contribution à la stabilisation des compétences scientifiques nationales par la valorisation de la formation et la recherche scientifique en améliorant le niveau de maîtrise technique et technologique.
- ❖ Le renforcement de la coopération économique, scientifique et technique et le partenariat dans le sens d'une intégration régionale et internationale.

Pour la concrétisation de ces objectifs, une stratégie globale a été établie, sur trois plans quinquennaux (plan quinquennal de l'aquaculture, plan quinquennal de la pêche maritime et océanique, et le plan quinquennal d'appui à la pêche artisanale).

2-3- Situation physique générale du secteur des pêches en Algérie :

2-3-1- Etat de la flottille de pêche :

La flottille de pêche nationale a connu une augmentation cette dernière décennie pour atteindre un nombre de 3643 unités en 2004 (au delà de cette année les données ne sont pas disponibles). Cette augmentation, témoigne du nombre croissant de bateaux acquis à travers les diverses actions entreprises par le Ministère de la pêche et des ressources halieutiques :

- Acquisition dans le cadre de la convention Ministère de la pêche / Ministère de la solidarité;
- Acquisition dans le cadre du plan de relance économique;
- Acquisition dans le cadre des sociétés mixtes créées.

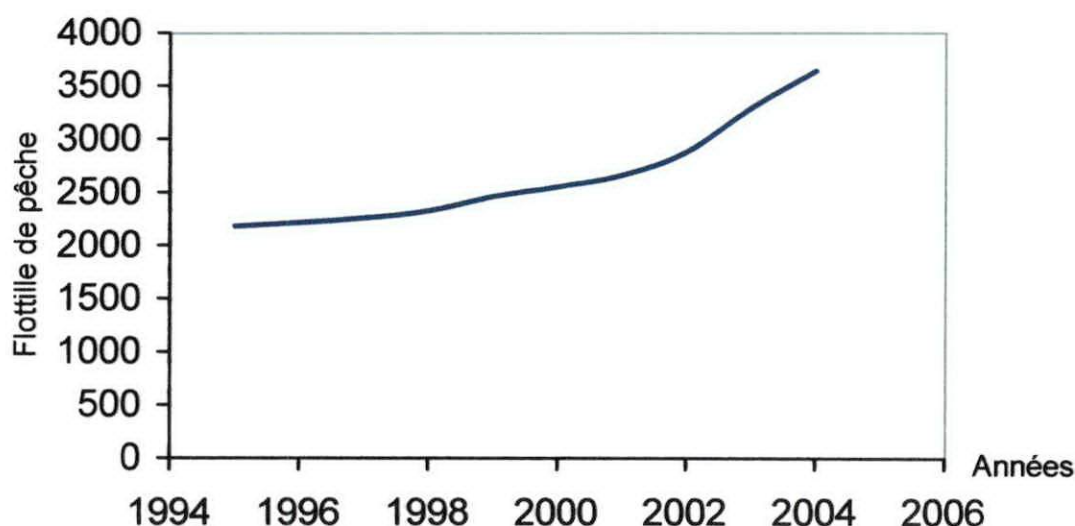
Le tableau suivant retrace l'évolution de la flottille de pêche nationale pour la période 1995-2004 :

Tableau N° (03) : Evolution annuelle de la flottille de pêche

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Flottille de pêche	2184	2221	2262	2327	2464	2552	2661	2880	3292	3643

Source : (MPRH, 2006)

La figure ci-après schématise cette évolution :

**Figure N° (06) : Evolution de la flottille de pêche en Algérie**

Source : Etabli par Belhadi M, Fahima N; 2006, à partir des données statistiques du MPRH,

2-3-2- La production halieutique nationale :

La production halieutique en Algérie se répartie en poisson blancs, bleus, crustacés, céphalopodes, espadons et les squalés.

Sur le tableau suivant sont représentées les quantités embarquées durant la période 1995-2004

Tableau N° (04) : Evolution annuelle de la production halieutique en fonction des années

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Production	105872	116351	91580	92334	89818	113157	133623	134320	141528	137108

Unité : Tonnes

Source : (MPRH, 2006)

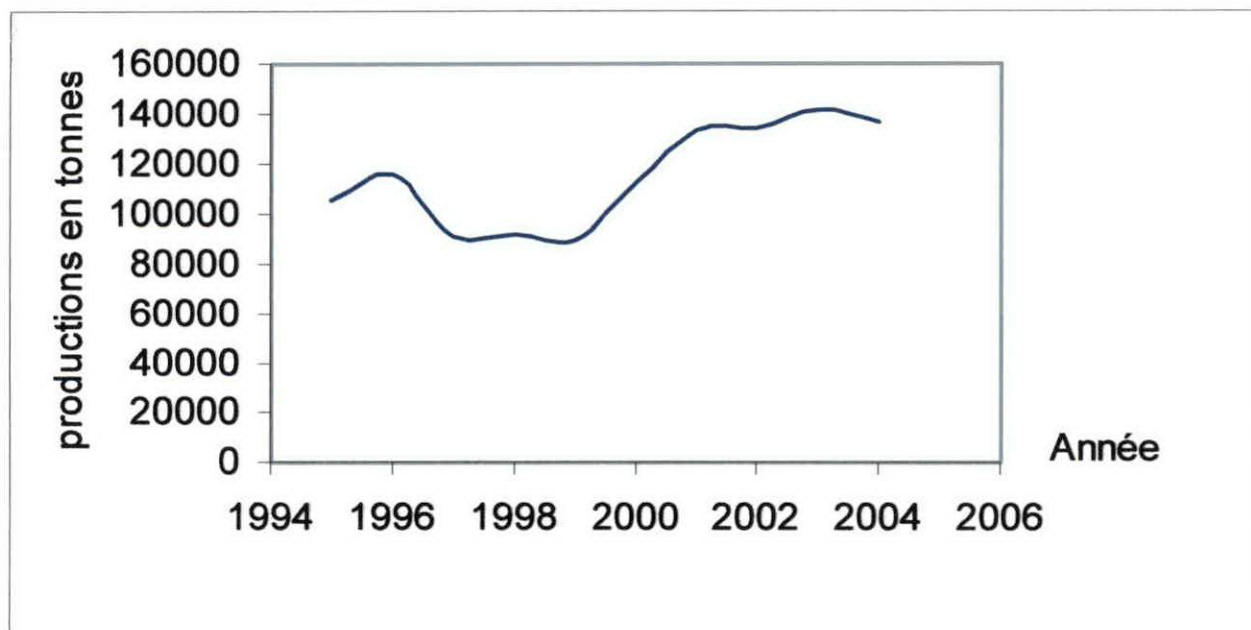


Figure N° (07) : Evolution annuelle de la production halieutique en Algérie.

Source : Etabli par Belhadi M, Fahima N; 2006, à partir des données statistiques du MPRH,

L'évolution annuelle de la production halieutique en Algérie est variable d'une année à une autre alors que le maximum est enregistré en 2003 avec une production estimée de 141 528 tonnes, dont le taux d'accroissement est de près de 42 % par rapport à la moyenne des 10 dernières années avant l'avènement du Ministère. Cela est due à la création de la chambre nationale pour la pêche et l'aquaculture et la mise en place des structures des chambres de pêches des wilayas qui totalise 2295 adhérents (MPRH, 2006). Aussi, l'accroissement du collectif marin a permis d'augmenter la production halieutique pendant cette décennie.

Par ailleurs, et selon la même source, le nombre d'associations professionnelles est passé de 78 en 2002 à 119 associations en 2003. Leur but est d'organiser et protéger la profession.

Le minimum noté a marqué l'année 1999 avec une production de 89 818 tonnes, cette dernière est enregistrée avant l'avènement du Ministère et en présence de 15 associations seulement.

2-4- Importation et exportation des produits de la pêche :

2-4-1- Les importations :

Tableau N° (05) : Evolution annuelle des importations des produits de la pêche

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Quantité (tonne)	7810	7903	7894	11242	21798	22903
Valeur (million Da)	878	1273	1071	723	1280	1666

Source : (CNIS, 2006)

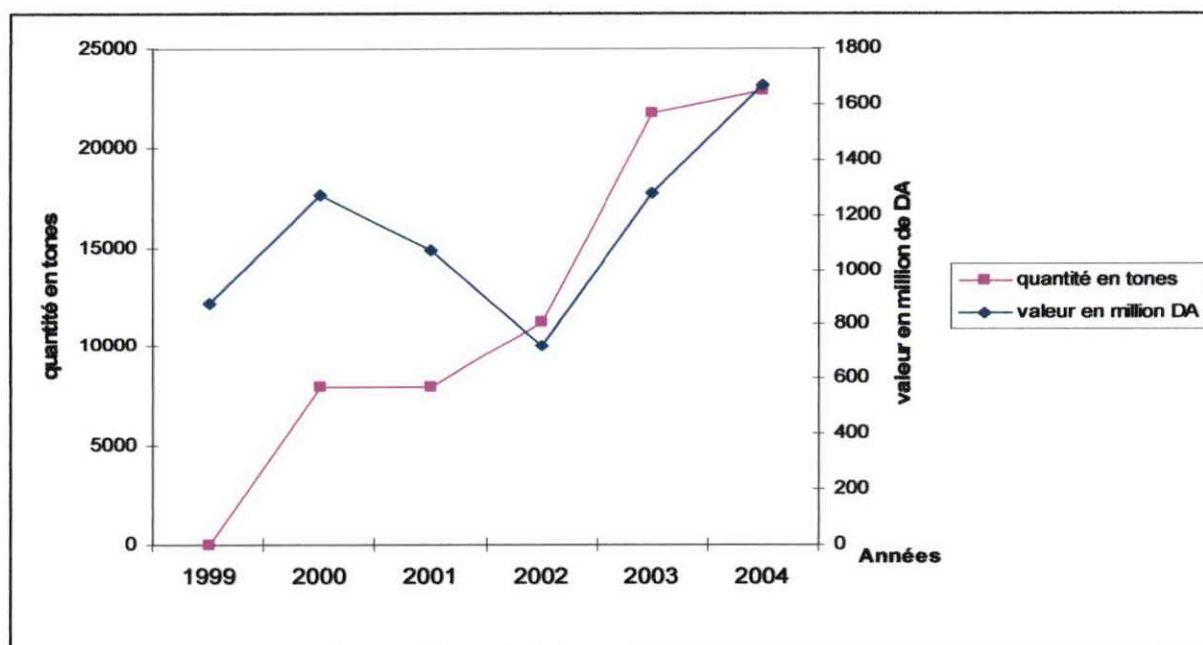


Figure N° (08) : Evolution annuelle des importations des produits de la pêche.

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques du MPRH, 2006

La courbe des quantités de poissons importées présente une allure générale ascendante avec un maximum en 2004 de 22903 tonnes, ce qui est expliqué par l'augmentation successive de la demande de se produit donc on peut supposer que la production nationale est insuffisante pour satisfaire les besoins du marché local, malgré tous les progrès intégrés. Toutefois, la courbe de la valeur monétaire est variable avec un maximum en 2004 de 1666 millions de dinars et un minimum en 2002 de 723 millions de dinars et cela peut être due à l'augmentation de la production nationale.

Les pays fournisseurs des produits halieutiques se résument globalement à la Grande Bretagne (filet de poisson, saumon); Canada(saumon de l'atlantique); la Chine(thon blanc, crevettes, seiches); l'Argentine (merlus, filet de poisson); l'Espagne (sardine, thon, maquereau, squal, filet de poisson, morue, poulpe, crevette, poisson s plats); la France (farine de poissons pour l'alimentation humaines); Tadjikistan (homard, crabes); Cuba ('langoustes); les USA (poissons de pacifique, flétans , homard, crevettes) et Singapour, Bulgarie, République tchèque, Turquie pour les poissons d'ornement (Maouel , 2003).

2-4-2- Les exportations :

Les pays intéressés par le poisson algérien sont en général la Tunisie pour les salmonidés, soles, poisson plats, thon, anguilles, hareng, crustacés...etc.; et l'Espagne (salmonidés, sole, poissons plats, thon, hareng, crustacés, sépioles, huîtres, calamars...etc.);

La France importe de l'Algérie les espèces telles que thon, homard, crevettes et hareng qui fait aussi l'objet d'exportation vers la Grèce alors que l'Italie s'intéresse aux anguilles, crevettes, hareng. Le poulpe et la pieuvre algériens sont prisés par l'Afrique du sud. (Maouel, 2003).

Tableau N° (06) : Evolution annuelle des exportations

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Quantité (tonne)	905.421	1452.063	1631.583	2478.673	1851.86	2357.95
Valeur (millions DA)	192.273	354.206	413.502	479.009	532.97	795.12
Valeur millions de \$)	2.885	4.705	5.355	5.880	6.88	11.03

Source : (CNIS, 2006)

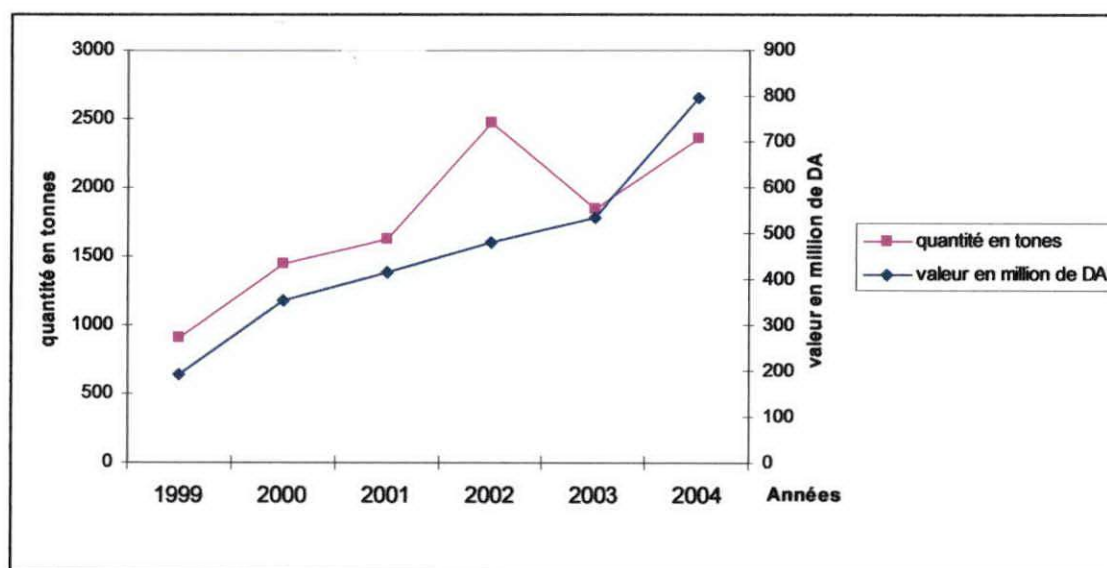


Figure N° (09) : Evolution annuelle des exportations des produits de la pêche

Source : Etabli par Belhadi M, Fahima N; 2006 à partir des données statistiques du MPRH

On constate que l'allure générale de la courbe des quantités exportées est ascendante avec un maximum en 2002 avec 2479 tonnes et cela est dû à la politique de développement suivie par l'Etat. La courbe de la valeur monétaire suit la même tendance vers le haut avec un maximum en 2004 de 796 millions de dinars ce qui montre la contribution de l'activité de pêche dans l'économie du pays.

2-5-Vente et distribution des produits de la pêche :

Selon (DPRH, 2006), en 2004, seulement dix (10) halles de vente sont enregistrés pour 32 ports et quarante (40) plages d'échouage et neuf (09) abris de pêche. Cependant, ce nombre n'a pas changé depuis 1992 (Atmane., Allouache, 2005).

2-5-1- Les différents circuits de distribution des produits de la pêche

En Algérie, seul la pêche côtière assure la totalité de la production halieutique, destinée à satisfaire la demande nationale.

Le système de commercialisation relève presque dans sa totalité du ressort du secteur privé. Il existe en effet, trois (3) principaux schémas de commercialisation :

(Boudissa S et Boudene A, 1998).

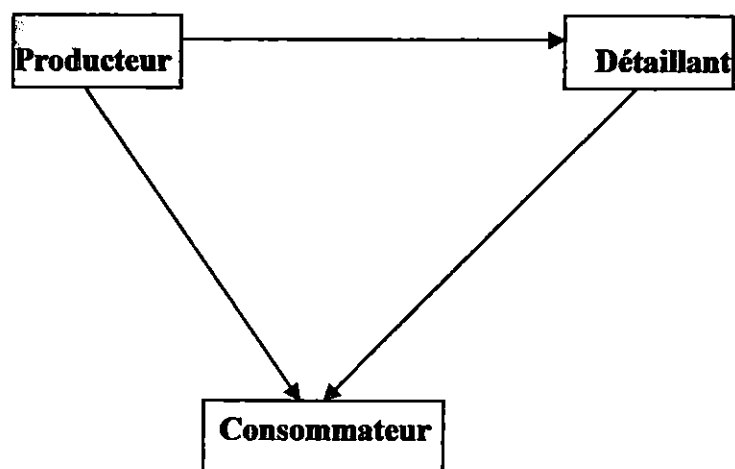
❖ **Le circuit court :**

La production de poisson est directement acheminée par le producteur au consommateur, sans aucun intermédiaire. Mais ce type de circuit n'est ni assez important ni assez homogène (Schéma 01). Il concerne les plages d'échouages et certain abries de pêche, ou la flottille n'est pas importante.

Ce type de circuit se retrouve généralement chez les petits pêcheurs qui prennent en charge l'écoulement de leurs production sur les quais.

Cette dernière (production) s'écoule facilement auprès des consommateurs.

En effet, le circuit court peut se développer en circuit relativement long par l'apparition d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur de poisson, surtout quand la production est assez importante, ou lorsque il y a assemblage de productions de plusieurs producteurs (pêcheurs) achetés par un seul détaillant. Ce type de circuit est schématisé comme suit dans le schéma 01 :



❖ **Le circuit long :**

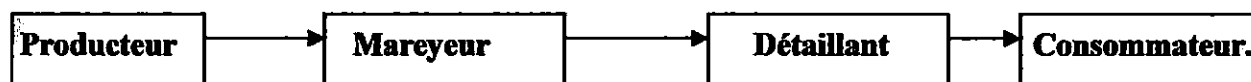
Exception faite de l'écoulement des quantités de poisson bleus destinés aux conserveries et aux ateliers de salinier, la distribution du poisson et des produits de la mer après la vente s'effectue généralement de long d'une chaîne qu'on appelle le circuit long. Ce dernier est considéré comme le plus important itinéraire de distribution des produits de la pêche en raison des quantités pêchées et du nombre de pêcheurs et intermédiaires opérant dans ce type de parcours. Alors il se caractérise par le nombre relativement élevé des intermédiaires qui s'intercalent entre le producteur et le consommateur.

Ce circuit apparaît là où la production est régulière, abondante et variée, quatre agents succédant l'armateur, autrement dit ce circuit peut comprendre les parties suivantes (Schémas 02 et 03).

Schéma 02 : se trouve sur tous les ports du pays, ou existe une halle de vente, il se présente comme suit :



Schéma 03 : il est présent au niveau des abries de pêche et les ports semi structuré



2-5-2- Les différents intervenants dans le circuit long :

Selon (Krelil Mohamed, 2001) la commercialisation de poisson dans ce circuit est composée d'un ensemble d'acteurs qui interviennent chacun selon son importance, dans l'acheminement du produit au consommateur.

Ainsi que chaque opérateur (intermédiaire) représente une nouvelle opération de vente qui allonge l'acheminement des poissons et l'alourdit d'une marge supplémentaire qui participe à l'élévation du prix à la consommation.

- Les pêcheurs-producteurs (armateur) :

Les armateurs sont les marins-pecheurs qui possèdent des chalutiers et des sardiniers ou même des petits métiers. Cette catégorie de gens de la mer se décharge de la vente de leur production à un intermédiaire appelé "mandataire".

L'armateur peut s'occuper lui même de l'écoulement de sa production sur le marché, mais rares sont ceux qui le font, car le pêcheur une fois rentré dans le port préfère rentrer chez lui pour se reposer, plutôt de se charger de la commercialisation de sa production.

Mais il existe d'autres raisons qui poussent les pêcheurs de se décharger de cette mission au profit des mandataires.

La première est que l'écoulement de quantités importantes nécessite des moyens considérables que seul le mandataire possède. La seconde est que les mandataires exercent une pression sur les pêcheurs.

Si un pêcheur tente d'écouler par lui-même ses produits, il risque de voir aussi tout les mandataires et les mareyeurs se lever à la vente à la muette, système aboutissant à une spéculation acharnée ou le pêcheur ne trouve pas son intérêt.

Ainsi, on s'aperçoit que le pêcheur est sous l'emprise de ce mandataire qui limite volontairement la production et prélève aux dépens des producteurs, un taux de profit assez important.

- Les mandataires : Par définition le mandataire est celui qui a un mandat pour agir au nom d'un autre, cet autre n'est en fait que l'armateur.

Autrement dit, on peut définir le mandataire comme étant une personne physique ou morale qui agit au nom et pour le compte du mandant (Robert Garron, 1971).

Il négocie et éventuellement, conclut des contrats d'achat ou de vente pour le compte de producteurs ou de commerçants et en leur nom.

Les mandataires sont d'habitude installés dans les grands ports de pêche à côté de la pêcherie. Chaque mandataire dispose d'un carreau, ou deux ou plus, pour disposer la marchandise qui lui est destinée.

Le mandataire est, en fait, celui qui gère ce système de vente à la muette ou à la criée, au niveau de la pêcherie dont l'objectif consiste à avoir le meilleur prix vente de l'armateur. En échange il bénéficie d'un pourcentage de sa commission.

Le mandataire est appelé à accepter toute la marchandise qui lui parvient du Marin- pêcheur, et tout mandataire qui refuse de recevoir et de mettre en vente les produits apportés par un expéditeur s'expose à des sanctions administratives. (Jacques Vigny, 1990).

chers car ils achètent leurs marchandises eux-mêmes du port, alors ils ont un profit plus intéressant que autres détaillants, ces derniers qui ont un marché fixé en plus des charges pour les locations des boutiques et des charges d'impôts, alors ils sont moins bénéficiés que les marchands ambulants.

L'organigramme, qui retrace le trajet que suit le poisson depuis le pêcheur jusqu'au consommateur, et celui qui retrace la vente et la distribution des produits halieutiques au niveau national, se représente comme suit :

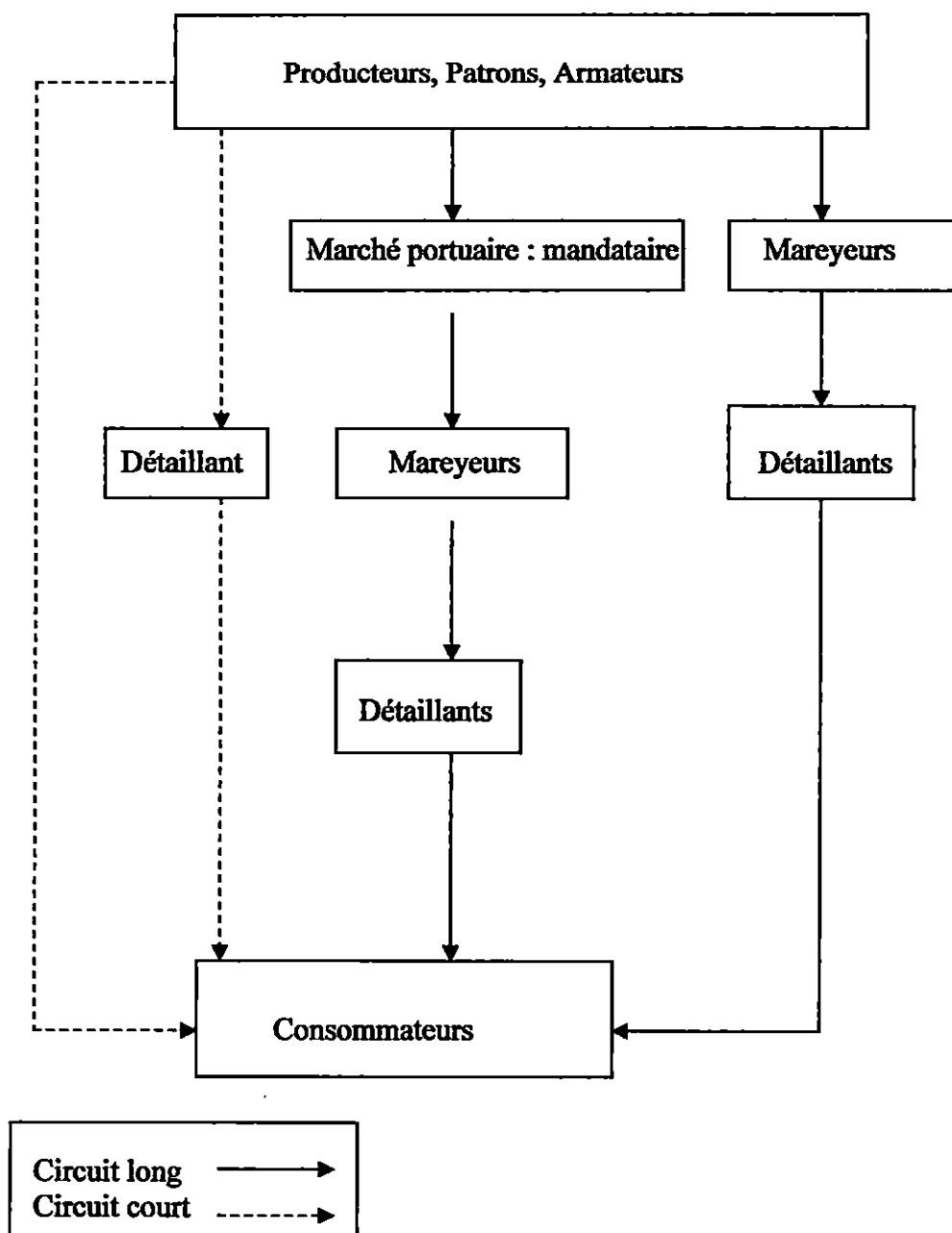


Figure N° (10) : Schéma général des circuits de commercialisation en Algérie

2-5-3-Le Système de vente :

2-5-3-1-Système de vente en gros :

Les établissements dénommés "halles de vente", "poissonneries", ou même "pêcherie", là où la vente de poisson frais se fait, connaissent deux systèmes de vent qui sont (Krelil Mohamed, 2001) :

❖ la vente à la criée (aux enchères) :

Dans le monde, on peut dire que c'est la méthode la plus répandue, mais au niveau national, on la trouve seulement dans les ports de l'ouest. Son but est de garantir aux vendeurs un prix raisonnable qui se forme en fonction de l'offre et de la demande de poisson.

La vente à la criée se fait à la hâte et avec intelligence du mandataire ou ces employés et ceci pour sauvegarder les intérêts du vendeur et de l'acheteur.

Dans ce système de vente le contrôleur ne peut adjuger qu'après avoir répéter trois (03) fois le prix de la même surenchère.

❖ la vente a la muette :

La vente à la muette une vente qui se fait en silence, sans crier. Les prix sont annoncés aux mandataires dans son oreille. Ce qui ne permet guère aux gens qui assistent à la vente de connaître le prix et par conséquent les acheteurs sont obligés à chaque fois de proposer un prix au mandataire.

Ce prix peut être inférieur ou supérieur au dernier prix proposé au mandataire, mais se dernier ne vend que si le prix atteint un niveau acceptable et qu'il n'est plus possible de le dépasser.

La vente à la muette est une vente quasi déterminée par le mandataire se qui diffère de la vente à la crée où les prix sont déterminées par les acheteurs. Ainsi, on peut déduire que la vente à la muette est la plus bénéfique au mandataire.

Ce système, en fin, on le trouve généralement dans les ports du Centre et de l'Est contrairement au port Ouest ou généralement il exercent la vente à la criée.

Conclusion

D'après le circuit de commercialisation de la production halieutique en Algérie, nous pouvons constater qu'il y a une domination totale du secteur privé dans ce secteur, ainsi l'analyse de ce circuit nous a révélé qu'il existe un nombre important d'intermédiaires interposés entre le producteur et le consommateur de cette production, chose qui explique bien la hausse des prix de vente des poissons à chaque marge prise par ces intermédiaires.

D'autre côté, nous constatons la domination du secteur Ouest dans la commercialisation du poisson utilisant des méthodes de vente en gros différente par rapport à celle du centre ou de l'Est qui pratique la vente à la muette et qui est la plus bénéfique aux mandataires des deux secteurs (centre, Est) qu'à celle de leurs homologues à l'Ouest qui pratiquent la vente à la criée.

Deuxième partie

Chapitre 1 :

L'organisation de la

commercialisation

dans le port d'Alger

Introduction :

Avant d'aborder l'étude sur la commercialisation des produits halieutiques au niveau du port d'Alger, nous tenterons d'exposer la situation générale de la pêche de la région d'étude. Nous nous intéresserons à l'évolution de la flottille de pêche, du collectif marin et de la production halieutique dans l'Algérois.

1-1-Présentation de la zone d'étude (région d'Alger) :

La région d'Alger est située dans la partie centrale de littoral algérien. Cette zone d'étude s'étend entre Ras el Hamouche qui ferme à l'ouest la vaste baie de Tipaza-Bou-ismail, et Ras Djinet à l'Est (voir figure 09).

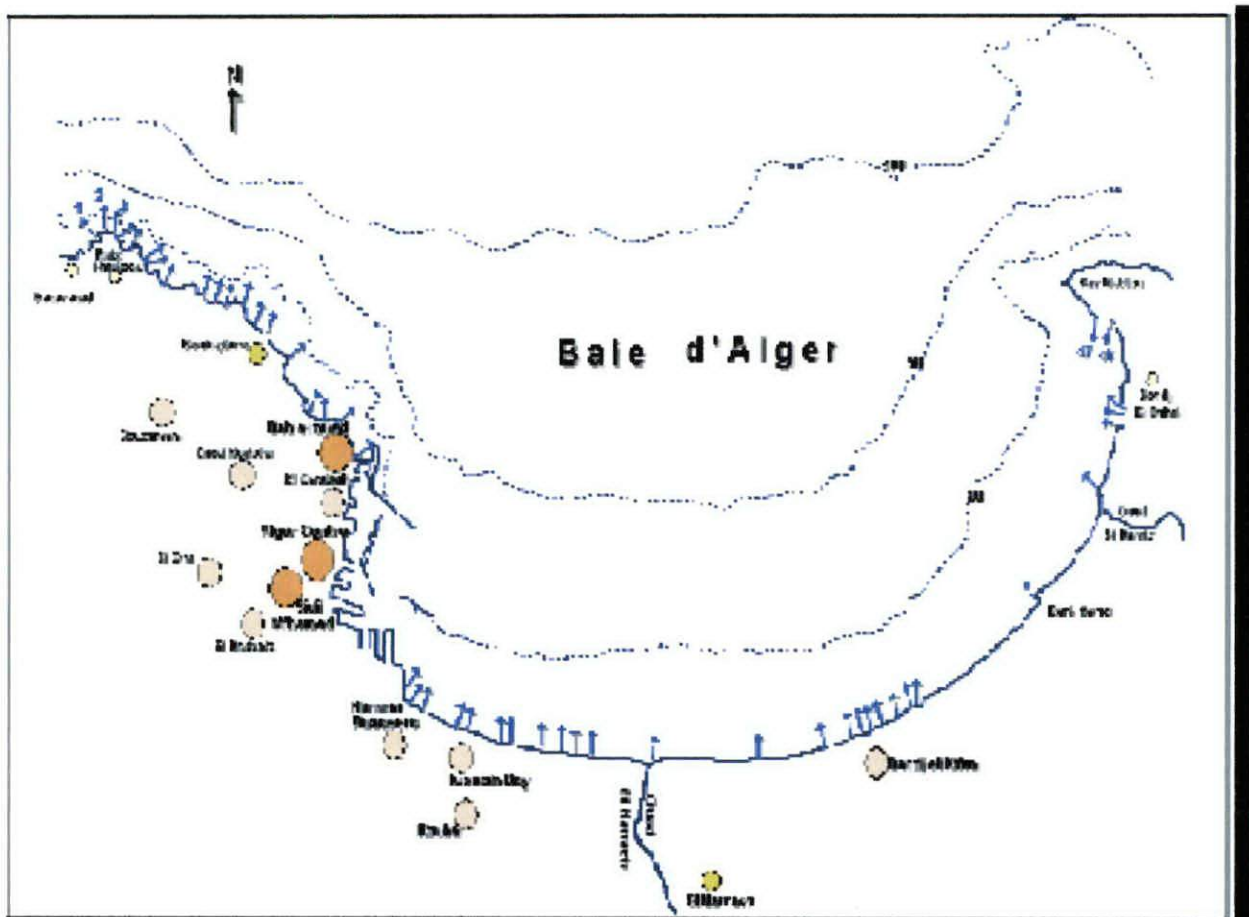


Figure N° (11) : Présentation de la Baie d'Alger

Source : EGPP (Entreprise de Gestion des Ports de Pêche), 2006.

En général, cette zone se caractérise par un plateau continental relativement réduit, la profondeur augmentant rapidement en allant vers le large. Les fonds sont de natures diverses, ils sont composés essentiellement de sables, vases, gravelles et argiles.

La zone bénéficie de deux types de courants d'importance égale pour la biologie des espèces : le courant atlantique de surface pénètre par le territoire de Gibraltar et longe nos côtes d'Ouest en Est, et le courant oriental profond (300m) [in Seridji, 1970]

De point de vue climatique, deux secteurs de vent dominant tour à tour dans l'Algérois : les vents d'Ouest soufflent généralement pendant les mois de Novembre à Mai, ceux d'Est durant la

période de Juin à Octobre.

Le vent joue un grand rôle sur la pêche; d'une part en limitant le nombre de sortie, d'autre part en intervenant dans l'écologie et la biologie des animaux marins.

L'image satellitaire de la Baie d'Alger est présentée ci-après (Google, données cartographique, Télé Atlas, 2006) :

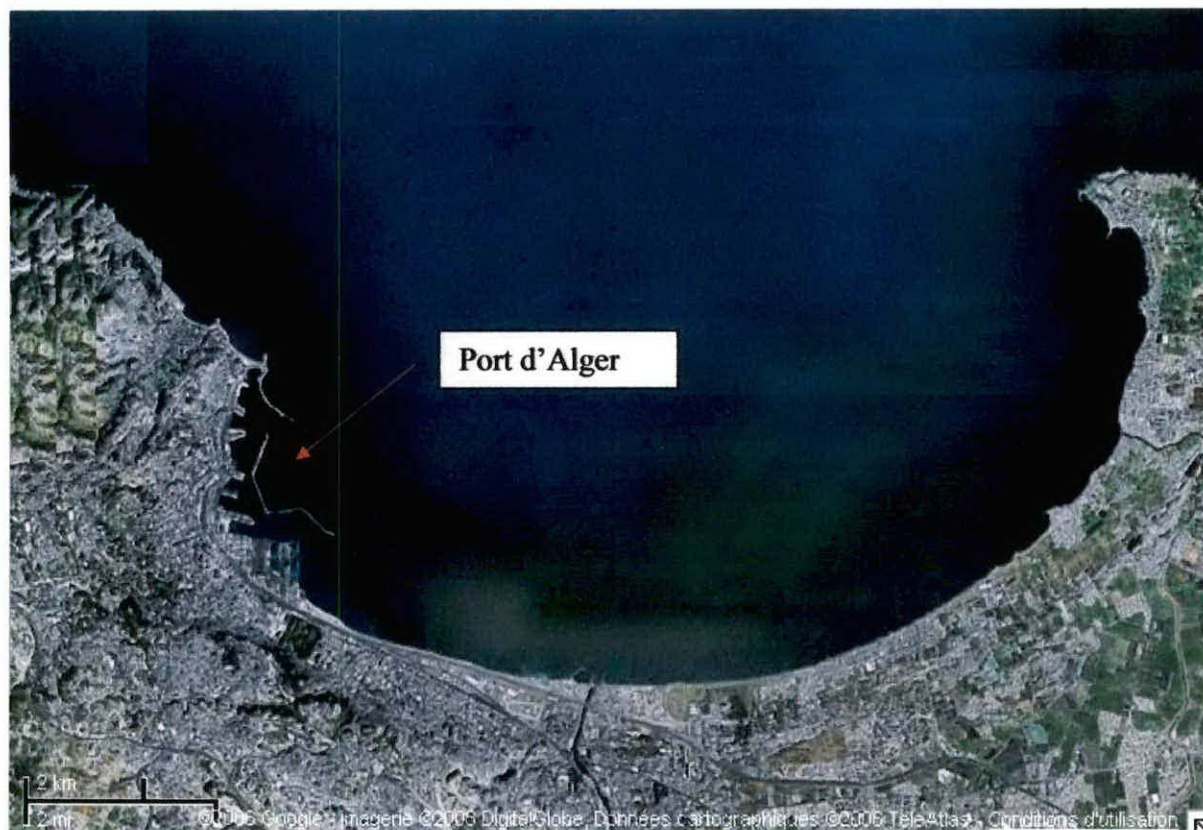


Figure N° (12) : La Baie d'Alger (Photo satellitaire)

1-2-La situation physique de la Baie d'Alger :

1-2-1- La Flottille de pêche : Selon les dernières données de la station maritime d'Alger (confirmées par la DPRH) le nombre des unités de pêche immatriculées dans la wilaya d'Alger arrêté au mois de décembre 2005, est de 225 unités, et réparties comme suit :

- . 41 chalutiers.
- . 43 sardiniers.
- . 141 petits métiers.

Tableau N° (07) : Evolution annuelle de la flottille de pêche immatriculée dans la wilaya d'Alger.

Années	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Flottilles immatriculées	112	145	139	135	151	172	183	211	225

Source (DPRH, 2006)

L'évolution annuelle de la flottille est schématisée sur la figure ci-dessous :

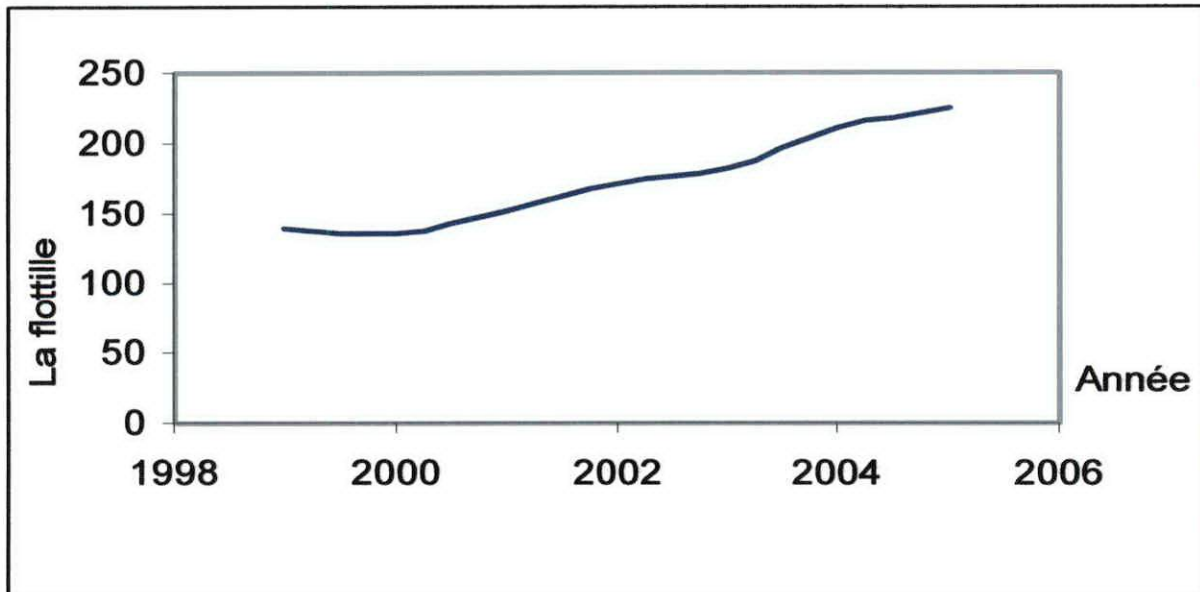


Figure N° (13) : Evolution de la flottille de pêche dans la wilaya d'Alger

Source : Fait par Belhadi M, Fahima N; 2006, à partir des données de la DPRH

Selon l'aspect de l'immobilisation, la flottille est répartit comme suit (tableau 08) :

Tableau N° (08) : Répartition de la flottille active et inactive par type de métier dans la wilaya d'Alger en 2004

Flottilles	Chalutiers	Sardiniers	Petits métiers	Total
Flottille immatriculée	36	39	136	211
Flottille active/jour	08	19	28	55
Flottille inactive/jour	28	20	108	156
%	13%	18	69%	100

Source : Bureau des gardes côtes, 2006

La répartition de la flottille active et inactive par type de métiers dans la wilaya d'Alger est schématisée dans la figure ci-dessous

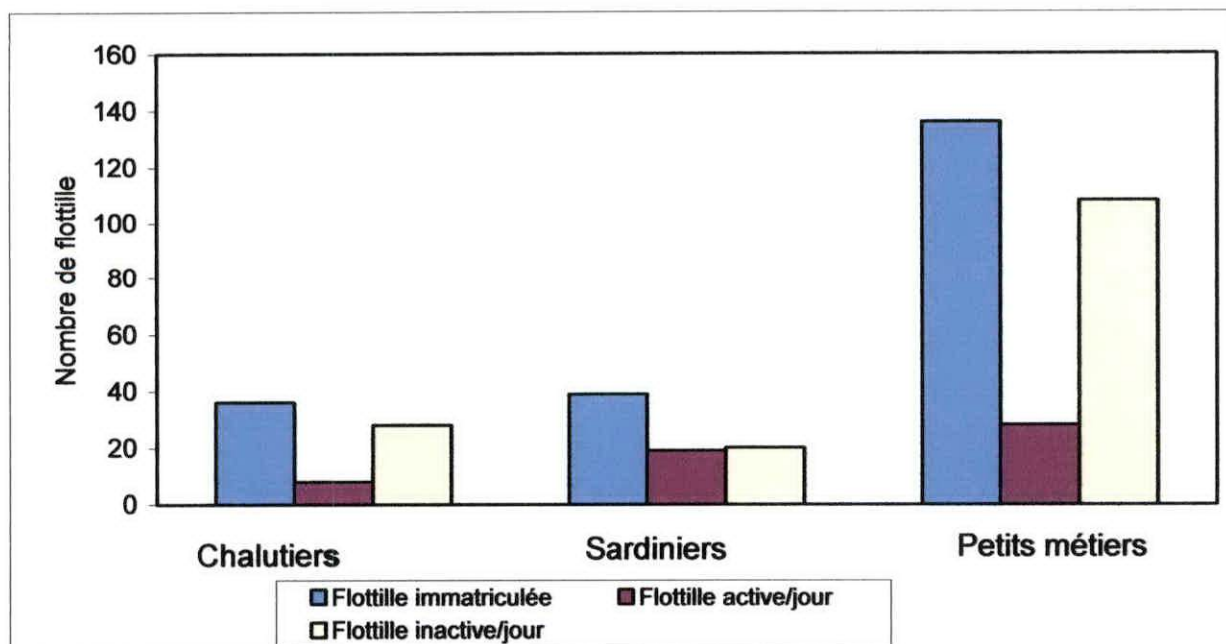


Figure N° (14) : Répartition de la flottille active et inactive par type e métier dans la wilaya d'Alger.

Source : Fait par Belhadi M, Fahima N; 2006 , à partir du tableau N° 08

Le taux d'immobilisation moyen enregistré au cours de l'année 2004, pour l'ensemble de la flottille inscrite dans la wilaya d'Alger est estimé entre 50 et 60 % et touche essentiellement les petits métiers. Selon la même source, cette immobilisation est due :

- . Mauvaises conditions climatiques,
- . Pannes mécaniques.
- . Absence d'atelier de maintenance et réparation.
- . Manque de matériels de pêche et pièces de rechanges.
- . Etat vétuste des moyens de mise à sec des navires.
- . Manque d'équipage surtout pour les nouvelles immatriculées.

1-2-2- Le collectif marin : Selon les données de la station maritime locale et après assainissement et mise à jour du fichier des inscrits maritimes pendant le mois de décembre 2004, on enregistre une population de 1243 inscrits maritimes dans la wilaya d'Alger.

S'agissant de la même année, les données de la station maritime locale dénombre :

- . 99 nouveaux fascicules.
- . 122 renouvellements de fascicules.
- . 12 réinscriptions.

Les inscrits maritimes embarqués dans la wilaya d'Alger représentent 25% du collectif marin durant le 4^{ème} trimestre 2004.

1-2-3- Evolution annuelle de la production halieutique : L'évolution de la production halieutique enregistrée dans la wilaya d'Alger au cours de ces trois dernières années montre une stabilité dans les débarquements durant l'année 2002 par rapport à ceux estimés durant les années 2003 et 2004. (Voir tableau N°09)

Tableau N° (09) : Evolution de la production halieutique enregistrée dans la wilaya d'Alger au cours de ces trois dernières années

Unité : Tonnes

Année Type poisson	2002		2003		2004	
	Production	%	Production	%	Production	%
Poissons blancs	306,90	6	108,90	2	131,13	3
Poissons bleus	4828,45	90	4429,59	94	4391,44	94
Crustacés	107,32	2	124,88	2	102,87	2
Céphalopodes	35,65	1	5,24	1	7,49	0.16
Espadons + squales	55,84	1	45,97	1	26,86	1
Total	5335,08	100	4717,60	100	4659,22	100

Source : Fait par: Belhadi M, Fahima N;2006 à partir des données de la DPRH.

Pour l'année 2004, les différentes espèces pêchées au niveau de l'Algérois sont répartis comme suit (Figure N°12)

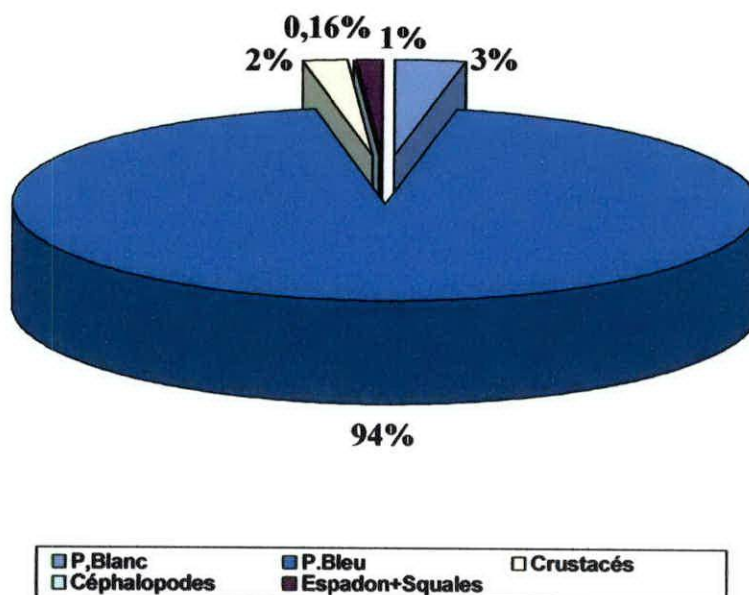


Figure N° (15) : Répartition de la production par type d'espèces

Source : Fait par Belhadi M, Fahima N; 2006 à partir données de la DPRH.

La production halieutique dans la région d'Alger présente une dominance de poissons bleus, représentant 94% par rapport aux autres groupes d'espèces (poissons blancs, crustacés et autres...). Cette forte présence des petits pélagiques dans les débarquements s'explique essentiellement par la disponibilité de ce groupe d'espèce en bancs au niveau des lieux de pêche.

1-3- La commercialisation du poisson sur le port d'Alger :

La phase de la commercialisation est d'une grande importance. C'est au niveau de celle-ci qu'apparaissent les points forts et les points faibles de la phase de production. Aussi, c'est au stade de la commercialisation que sont fixés les prix de vente du poisson et sa destination. Qu'en est-il de la vente du poisson sur le port d'Alger ?

1-3-1- Présentation du port de pêche d'Alger : Le port d'Alger est un port mixte de pêche et de commerce. Sa position géographique est résumée comme suit (EGPP, 2006):

- Longitude 3° 04' E
- Latitude 36° 47" N
- Tirant d'eau vari entre 1 et 7m.
- Surface plan d'eau 36038m².
- Superficie de terre-pleins estimée à : 11000m² avec un linéaire de quatre quais d'une longueur totale de 581,5 ml.

Il dispose d'un plan d'eau constitué de trois grands bassins (Mustapha, Agha et le vieux port) couvrant une superficie de 184ha, de la forme semi-circulaire. (Voir figure 13). Deux passes y permettent l'accès, l'une ouverte en Nord, l'autre en Sud.

Le port de pêche, situé dans le bassin du vieux port (74 ha de superficie) n'occupe qu'une infime partie de plan de d'eau. Il se compose d'un ensemble de quatre quais d'une longueur totale de 581m et calant entre 3,75 et 6m.

La capacité d'accueil de ce port est de 69 unités, tout métiers confondus. (Voir figure N°15).

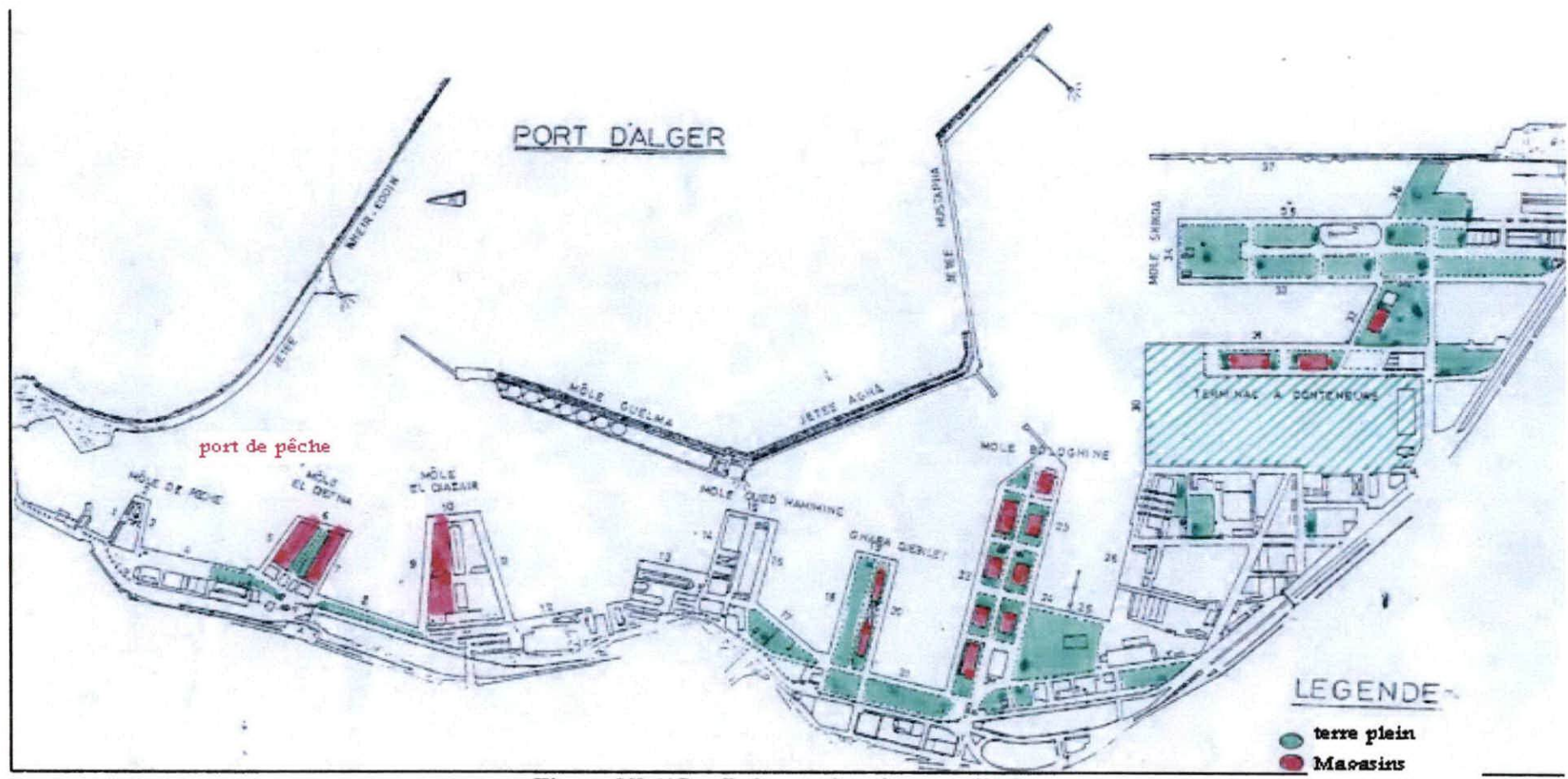


Figure N° (15) : Présentation du port d'Alger

Source : EGSAP, 2006

1-3-2- Les infrastructures du port de pêche: Selon l' (EGESAP, 2006) Les infrastructures existants sur le port d'étude comprennent :

- Une poissonnerie, gérée par l'APC, servant de lieu d'écoulement de poisson. Ses heures d'ouvertures s'étalent de 5h 30mn à 11h du matin.
- Une chambre froide d'une capacité de 275m³.
- Une vingtaine de camions frigorifiques.
- Une fabrique de glace (ne fonctionne plus).
- Des cases des pêcheurs où ils entreposent leurs matériels de pêche.

1-3-2-1-Présentation de la halle de vente du port de pêche d'Alger :

La même source révèle que la poissonnerie d'Alger est mise en service en 1936, sa superficie totale est de 3260m², gérée par EGESAP (établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger).

Elle comporte :

- 13 carreaux de mandataires
- 11 bureaux de mandataires.
- Une chambre frigorifique de 275m³.
- Une chambre de saisie.
- 02 salles de vente de poisson au détail respectivement de 12 et 6 étales.
- 03 bureaux administratifs et une salle d'archives.
- 01 bureau de service vétérinaire.
- 01 bureau de syndicat de pêcheurs (UGCCA).
- 01 vestiaire des agents de nettoyage (NET COM).
- Une bâche à eaux de 43m³.
- La production annuelle en moyenne transitée par la pêcherie est de :
 - 163 000 casiers de poisson : 2934 tonnes.
 - 185 500 casiers de sardine : 3710 tonnes.

1-3-3-Critère de choix du port d'Alger :

Le choix du port d'Alger comme cas d'étude repose sur l'existence d'une pêcherie, classée parmi les sept (07) pêcheries de la façade maritime de la côte Algérienne. Elle est la plus importante d'un point de vue de la commercialisation des produits de la pêche (MPRH, 2006).

Par ailleurs, l'importance de la production du port d'Alger par rapport aux autres débarcadères de la Baie d'Alger appuie notre intéressement (MPRH, 2006). De ce fait, nous avons effectué une enquête auprès de l'ensemble des mandataires, au nombre de 11, de ce dit port.

Dans le but de compléter et de confirmer certaines informations, d'autres enquêtés ont fait l'objet de notre travail, à savoir des distributeurs, pêcheurs et consommateurs.

Les résultats auxquels nous avons aboutis sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

1-3-4- Résultats de l'enquête :

Le dépouillement des données récoltées au niveau du port d'Alger, nous ont permis de conclure certaines spécificités quant à la commercialisation du poisson. Nous détaillons ces différents points dans les paragraphes suivants :

1-3-4-1-Circuit de distribution :

Le type de circuit de commercialisation rencontré dans la poissonnerie d'Alger où les quantités de poisson sont débarquées est le suivant :

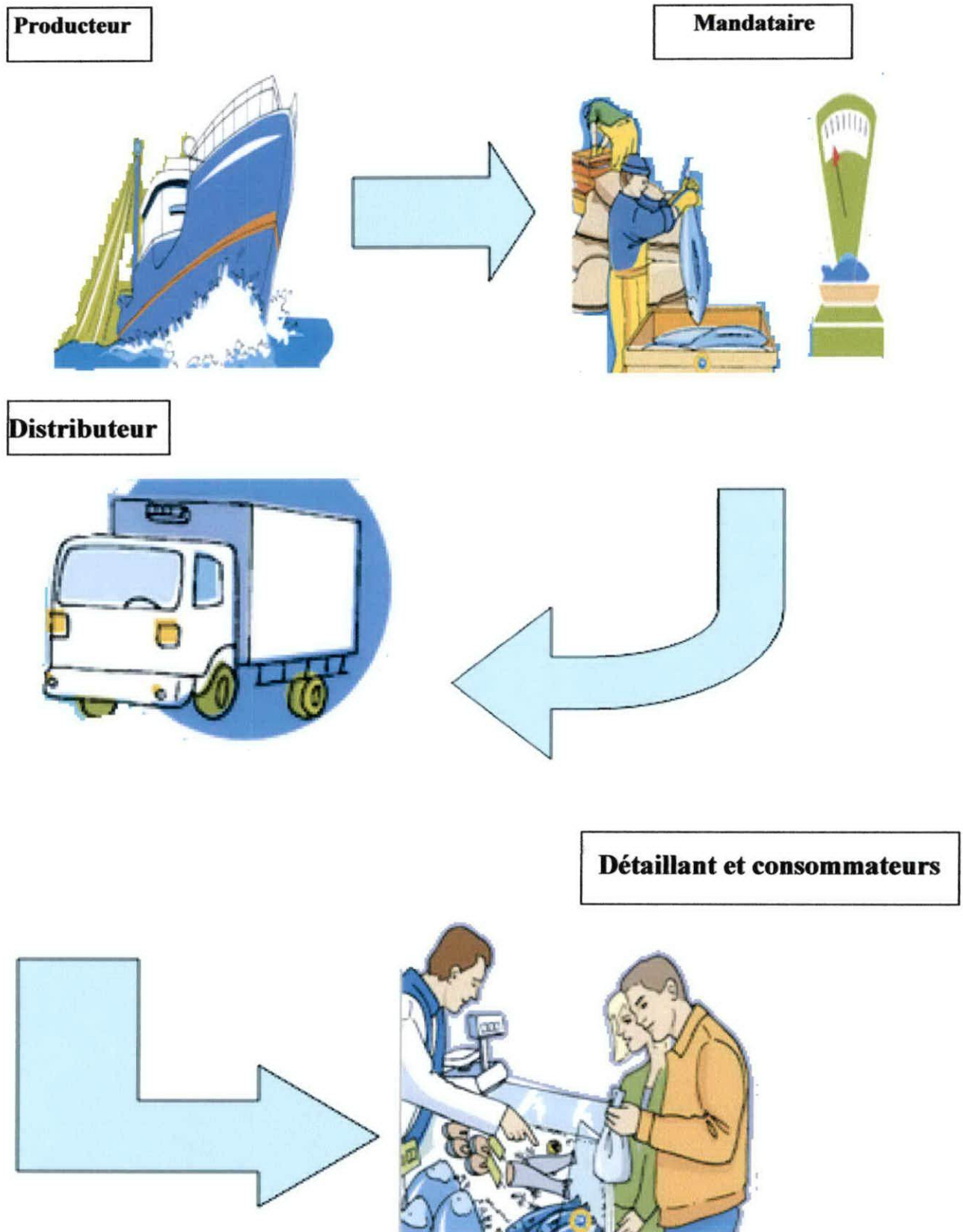


Figure N° (17) : Circuit de commercialisation au niveau du port d'Alger

Le produit commercialisé est acheminé par trois intermédiaires pour arriver aux consommateurs. Il s'agit du mandataire, premier acteur de la chaîne de commercialisation qui cède sa marchandise aux distributeurs qui à leur tour la revendent aux détaillants pour enfin arriver aux consommateurs.

Par ailleurs, il a été remarqué qu'une majeure partie des produits halieutiques du port d'étude provient de l'Est et de l'Ouest du pays tels que Annaba, Oran, Mostaganem..., elle est conduite vers la poissonnerie d'Alger en raison de la demande sur le marché de poisson algérois, d'une part et d'autre part, l'importance de la pêche existante.

Cependant, certains produits du port ne transitent pas par la poissonnerie d'Alger, échappant ainsi au contrôle, ils sont directement transités vers d'autres ports tels que Tamenfoust et El Djamila voir même au port de pêche de Bouharoun et Khmisti.

Le circuit de commercialisation schématisé sur le port d'étude est trop long en raison du nombre important d'intermédiaires, ce qui entraîne un risque d'altération du produit et surtout l'augmentation du prix au consommateur.

1-3-4-2-Les espèces commercialisées :

82% des mandataires interviewés s'intéressent à l'ensemble des espèces (poisson blanc, poisson bleu, crustacé...), alors que 18% se spécialisent dans la vente du poisson bleu uniquement, ce qui est dû à l'influence de plusieurs facteurs, comme les moyens financiers et matériels que possèdent certains mandataires. Ces moyens peuvent être résumés en :

- Le nombre de travailleurs qui assistent le mandataire dans son travail
- La possession de chambres froides et des camions frigorifiques (10% et 20% respectivement des enquêtes possèdent ces moyens de conservation) qui entraîne une influence positive sur la rentabilité des commerçants (écarter les risques d'altération du produit).
- L'expérience du mandataire lui facilite les négociations du produit avec et les producteurs et les revendeurs.

1-3-4-3-Les prix du poisson sur le port d'Alger :

Les prix du poisson sur ce port varie selon d'une part, l'offre et la demande selon 80% des réponses des interviewés et d'autre part, selon la qualité du produit et la saison, pour des réponses à part égale de 10%.

Les prix de vente augmentent des espèces les plus nobles, telles que les crustacés et poisson blancs, espadon... aux espèces petits pélagiques (sardine, anchois, saurel).

Durant la période d'enquête les prix des différentes espèces sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° (10) : les prix collecter pendant la période d'enquête

Espèces	Prix moyen gros (DA)	Prix moyen détail (DA)	Marge %
Rouget	480	530	9
Merlan	550	650	15
Pageot	240	300	20
Rai	200	270	26
Allache	60	80	25
Saurel	85	130	35
Sardine	75	110	32
Bogue	110	120	8
Espadon	700	800	13
Crevette rouge	1400	1700	18
Crevette blanche	450	500	10
Poulpe	150	210	29
Sépia	370	420	12
Calamar	330	410	20
Squales	350	450	22

Source : Fait par: Belhadi M, Fahima N; 2006 pendant la période d'enquête.

Durant notre stage, nous avons réaliser une collecte des prix pendant deux mois, deux enquêtes ont été réalisées par semaine; pour étudier les variations des prix. La collecte était très difficile vu le manque de renseignements et coopération de la part des mandataires qui n'aiment pas révéler les prix réels de vente. Et parfois ils ne donnent pas les frais exact.

On peut dire que le poisson frais son prix peut subir des fluctuations considérables selon les conditions variables de l'offre et la demande.

Nous avons conclu que le poisson sortant de la mer n'est pas cher, mais sont les intermédiaires qui le rend ainsi.

1-3-4-4- Le type de vente :

Sur le port d'Alger, l'ensemble des interviewés (100% de réponses affirme que la vente se fait à la muette, ce qui est le cas de toute la région du centre.

Dans de très rares cas, et concernant la sardine seulement, la vente se fait à la criée, en raison d'une surproduction de cette espèce facilement altérable.

1-3-4-5- Le système de paiement (Producteur – Mandataire) :

Sur le port d'étude, le système de paiement généralisé entre le mandataire et l'armateur est le système de pourcentage. Ceci est confirmé par la totalité des enquêtés qui perçoivent à chaque sortie une part de la recette du propriétaire du bateau. Cette part est répartie selon la manière suivante :

- 6% pour les chalutiers
- 8% à 10% pour sardiniers

1-3-4-6-La destination du produit :

La production débarquée sur le débarcadère concerné est distribuée, pour neuf mandataires, soit 80% des enquêtés, aux marchés local et national alors que les 20% restant répartissent leur produit entre le marché algérien et le marché étranger tels que l'Espagne, l'EUA...

Le schéma suivant montre l'écoulement du poisson à la poissonnerie d'Alger, ensuite la destination du produit de cette dernière vers les autres marchés.

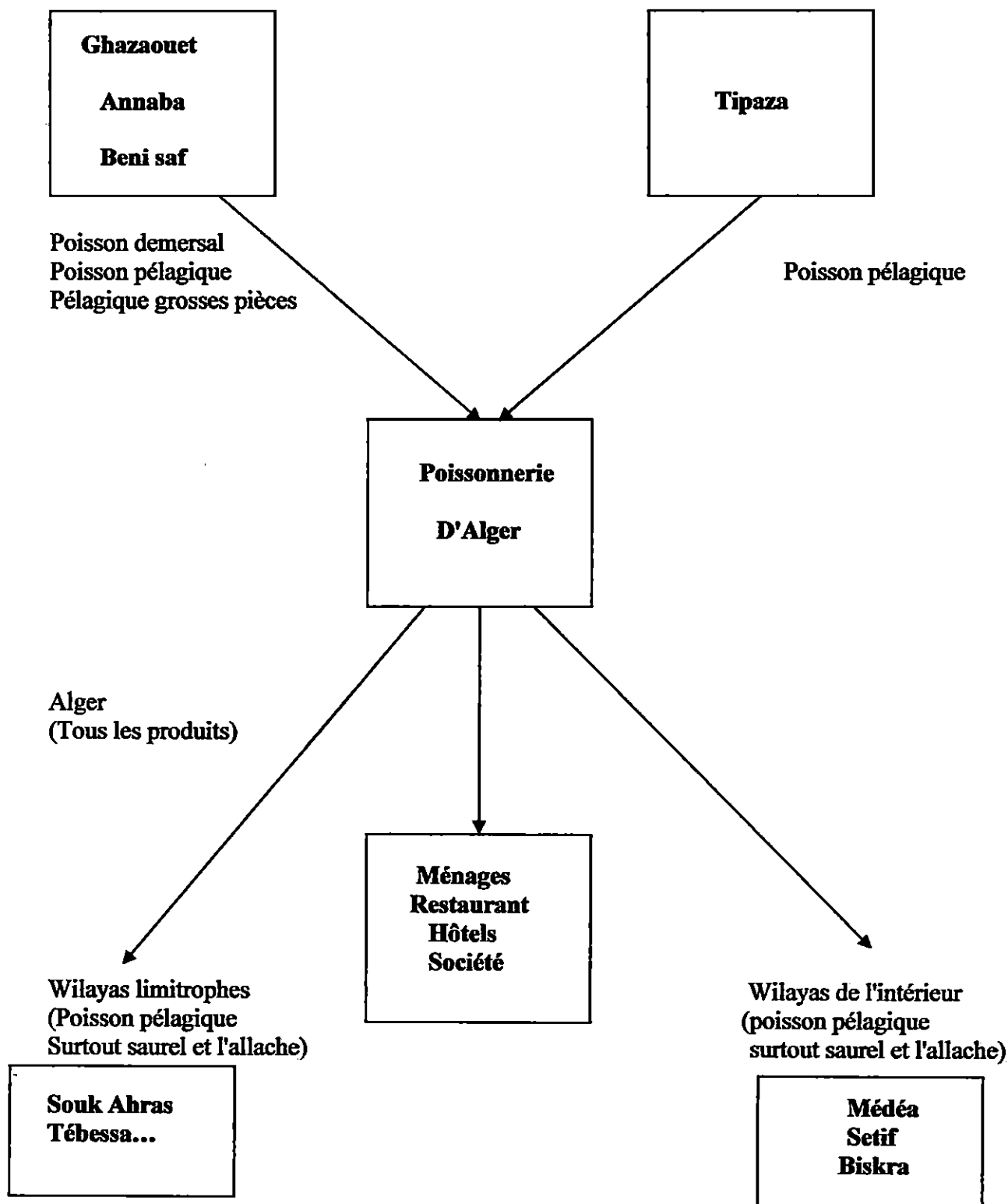


Figure N° (18) : schéma général de la distribution et l'écoulement du poisson à Alger

1-3-4-7-Les contraintes soulevées au niveau de la commercialisation :

A l'issue du dépouillement des questionnaires, les résultats obtenus par la présente étude ont permis de dégager les principales contraintes liées à l'écoulement des produits halieutiques sur le port d'Alger.

En effet, la plupart des intervenants dans le système de commercialisation à savoir les pêcheurs, les mandataires, les distributeurs et les vendeurs sont confrontés à certains problèmes spécifiques à chacun des niveaux suivants :

❖ Au niveau des pêcheurs :

- Les différentes pannes mécaniques ainsi que l'absence de moyen de maintenance et de réparation.
- La difficulté pour l'acquisition de matériels de pêche et de pièces de rechanges.
- Manque d'équipage qualifié
- Cherté du carburant

❖ Au niveau des mandataires :

- L'intervention de faux mandataires qui rentrent dans la chaîne de commercialisation et par conséquent influencent négativement les prix au consommateur.
- Les taxes qui sont très chers
- L'absence totale de la sécurité
- Absence des règles d'hygiène selon les normes.
- L'insuffisance en infrastructures de vente.

❖ Au niveau des distributeurs :

- La difficulté pour l'évacuation des produits par manque de moyens de transport spécifique à la distribution du produit (la plus part possède des camionnettes).
- La difficulté d'approvisionnement en glace (la fabrique de glace de la pêcherie d'Alger est en panne).
- La vente à la muette qui présente une grande difficulté (absence de transparence des prix).

❖ Au niveau des consommateurs :

- La cherté du produit.
- La mauvaise qualité.
- Absence totale de contrôle des milieux et des moyens de vente du poisson.

En définitive, l'amélioration des conditions de vente des produits halieutiques par l'intervention de la mairie, des agents de l'administration responsables en matière de contrôle de qualité et de salubrité s'avère primordiale. En effet, l'amélioration des conditions de vente de poisson doit d'abord, passer par la mise à la disposition des vendeurs d'un endroit répondant aux règles et aux normes requises pour la propreté du lieu.

Les marchés actuels doivent être réhabilités pour permettre l'évacuation des eaux usées, la protection contre le soleil et contre les agents contaminants.

Des marchés couverts sont proposés, cette condition tient compte des conditions climatiques dans notre pays, par ailleurs l'utilisation de glace et une nécessité pour conserver plus longtemps les produits sans risque de détérioration dans le cas où ces derniers ne seraient pas écoulés durant la journée (notant qu'actuellement les marchands de poisson n'utilisent la glace qu'en fin de journée pour stocker le reste de poisson non vendue de la journée).

Conclusion :

Le port d'Alger joue un rôle très important dans la commercialisation des produits de la pêche, son importance se présente :

- La disponibilité d'une capacité d'accostage plus importante par rapport aux autres ports et abrie de pêche. (DPRH, 2006)
- L'exercice d'un nombre important d'unités de pêche, dans les trois types de métiers, au niveau de ce port.
- L'existence d'une poissonnerie qui assure la distribution du poisson vers tous les sites de vente ou bien tout les marchés du pays à l'aide de plusieurs intermédiaires ce qui provoque une influence négative sur les prix aux consommateurs.

Nous concluons également que le réseau de commercialisation des produits de la pêche manque d'organisation, et les conditions de transport et de conservations adéquates accusent un déficit considérable.

Pendant la durée de notre enquête, nous avons remarqué :

- l'absence de d'une fabrique de glace à l'intérieur du port.
- Les caisses des pêcheurs sont étroites et elles ne répondent pas au nombre des pêcheurs.
- Le contrôle vétérinaire se fait à l'œil nu; (pas de laboratoire pour effectuer des contrôles plus rigoureux).
- Manque de sécurité et l'axé est permis à n'importe qui.

Tout se passe dans une anarchie totale et on note même un manque du respect entre les travailleurs.

Conclusion générale

La commercialisation des produits halieutiques est une activité délicate étant donné que le poisson est un produit très périssable. La préservation de la qualité nécessite toujours une manipulation convenable depuis la pêche jusqu'à la consommation. Ainsi les pertes après les captures pourraient être réduites par la mise en place de système de conditionnement, de réfrigération et de distribution rapide afin de faciliter l'évacuation des produits et l'amélioration du circuit de commercialisation, notamment par la limitation du nombre d'intermédiaire. Des actions s'avèrent nécessaires à mener pour une meilleure organisation de la commercialisation des produits halieutiques.

Parmi les sept (07) pêcheries qui existent sur la façade maritime de la côte Algérienne, celle d'Alger est la plus importante d'un point de vue socioéconomique. Cette pêcherie, mise en service en 1939 nécessite actuellement une mise à niveau tant au plan de l'organisation et fonctionnement qu'au plan sanitaire.

L'objectif étant toujours d'offrir aux consommateurs des produits de meilleure qualité à des prix accessibles, malgré les différentes étapes par lesquelles transitent ces produits. La protection du consommateur concerne aussi bien le citoyen Algérien que les populations étrangères vers lesquelles ces produits pourraient faire l'objet d'exportation en vue de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et de l'application des recommandations de l'UE.

Nous pouvons suggérer certaines recommandations pour une amélioration de la commercialisation sur le port d'Alger, dont on cite :

La première solution préconisée consiste à attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence et la nécessité de disposer de poissonneries au niveau des ports de la région du centre tel que Temenfoust et d'El Djamila. En effet, la charge et la pression au niveau du port d'Alger seront beaucoup réduites.

En second lieu, il s'agit pour les pouvoirs publics d'aménager les poissonneries existantes, afin de faciliter les suivis des activités de pêche, de prévoir une assistance technique aux pêcheurs et de pouvoir disposer également d'une banque de données statistique concernant le secteur.

En fin et afin d'apporter un début de solution de fond à la problématique soulevée par notre thème, ainsi améliorer le circuit de commercialisation et de distribution des produits halieutiques, notamment par la limitation du nombre d'intermédiaires, et la résolution des problèmes recensés par notre étude, nous proposons, la réalisation d'une halle à marée au lieu de la pêcherie actuelle. Cette dernière, sera basée sur une vente aux enchères avec des moyens électroniques et un matériel de suivi et de contrôle informatisé. Ainsi, l'information au niveau des différentes étapes d'acheminement du produit sera connue et permettra donc:

- Le contrôle des commerçants qui va éliminer la présence des revendeurs illégaux.
- La connaissance des quantités débarquées d'où la fiabilité dans la récolte de statistiques.
- Le contrôle des prix et donc un meilleur contrôle de la fiscalité

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Référence Bibliographique :

Emygdio L. Cadima, 2002 : Document technique sur les pêches, Département des pêches de la FAO, Rome, Italie.

Vigny J, 1990 : La distribution structure et technique, *siry 2 eme édition, paris, France, p16.*

Garrou R, 1971 : Le marché commun de la pêche maritime, collection du droit maritime et du transport, p 53

Mémoires :

Atmane D, Allouache D, 2005 : Commercialisation des produits de la pêche, *DEUA, ISMAL, Alger, Algérie.*

Boudissa S, Boudene A., 1998 : Structure des coûts et prix des produits de la pêche, *INA, El Harrach, Alger, Algérie.*

Krelil M, 2001 : Evaluation des prix des poissons, *INA, El Harrach, Alger, Algérie.*

Maouel D, 2003: Les raisons de la faiblesse quantitative de la production halieutique en Algérie (Cas du port de BouHaroun), *INA, Alger, Algérie.*

Sahi M A, Bouaicha M, Mai 2003 : La pêche artisanale en Algérie, *CNDPA, Tipaza, Algérie.*

Rapports et documents :

Bureau des gardes cotes, 2006 : Répartition de la flottille par types de métiers dans la wilaya d'Alger, Alger, Algérie.

Centre national informatique statistique (CNIS), 2006 : Les importations et les exportations des produits de la pêche en Algérie, Alger, Algérie.

Direction de la pêche et des ressources halieutique (DPRH), 2006 : Les données statistique sur la situation de la pêche dans les wilaya d'Alger, Alger, Algérie.

Entreprise de Gestion des Ports de Pêche (EGPP), 2006 : fiche technique du port d'Alger, Algérie.

Etablissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger (EGESAP), 2006 : Tous les données concernant le port d'Alger, Algérie.

Ministère de la pêche et de ressources halieutique (MPRH), 2003 : Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, Algérie, pages 21.

Ministère de la pêche et de ressources halieutique (MPRH), 2006 : Situation physique générale du secteur e ola pêche en Algérie, Algérie.

Journaux :

Ferroukhi Y, 13/02/2006 : Algérie : De l'Adriatique à la Méditerranée, la tribune.

Annexes

QUESTIONNAIRE « MANDATAIRE »

1-À quel niveau approvisionnez-vous en poisson ?

Chalutier Sardinier Petit métier

2-Dans quel genre ?

Poisson bleu Poisson blanc

3-Trouvez-vous des difficultés pour vous approvisionner ?

Oui Non ND

4-A qui les revendez-vous ?

Distributeur Marchande de poisson Particulier

5-Quel est votre système de paiement ?

Pourcentage Autre

6-Les prix sont-ils selon vous :

Chers Pas chers

7- Travaillez vous toujours avec les mêmes pêcheurs ?

Oui Non

8- Prenez vous toutes les quantités ?

Oui Non

9- Possédez vous un magasin de Chambre froide ?

Oui

Non

10- Possédez vous un Camion frigorifique pour le transport ?

Oui

Non

11- Avez vous des travailleurs ?

Oui

Non

12-En cas de mévente, que faite vous de la marchandise si le navire tarde à débarquer ?

Jeter à la mer

ND

13- Qui paye les frais si la marchandise n'est pas vendue ?

Le pêcheur

Le mandataire

14- payez-vous les taxes ?

Oui

Non

ND

QUESTIONNAIRE « PECHEUR »

1-Le bateau vous appartient-il ?

Oui

Non

Non déclaré

2-Quel type de navire possédez-vous ?

Sardinier

Chalutier

Petit métier

3-Vous pêchez quel type de poisson ?

Bleu

Blanc

Les deux

4-Quel est la fréquence de pêche ?

Quotidienne

Irrégulière

5-Quel est votre port d'immatriculation ?

Tamenfoust

Alger

El Djamila

6-quel est votre port de débarquement ?

Tamenfoust

Alger

El Djamila

7-Quel est le tonnage en moyenne par pêche ?

1 Tonne

1à2 Tonnes

plus de 2 Tonnes

Sans opinion

8-A qui vendez vous votre marchandise ?

Mandataire Distributeur Autre

9- Qui fixe les prix ?

L'offre et la demande Le mandataire Autres

10- Quel est votre mode de paiement ?

Pourcentage La part

11- Quel est la période de paiement ?

Hebdomadaire Quotidienne

12- Trouvez-vous que les prix sont accessibles ?

Oui Non

13- Votre bateau est il ?

Moderne Acceptable Vétuste

14- Pensez-vous que les ressources du stock halieutique sont :

Riche Moyennement riche Pauvre ND

QUESTIONNAIRE « DISTRIBUTEUR »

1-À quel niveau approvisionnez-vous en poissonnerie ?

Navire (source) Mandataire ND

2-Dans quel genre ?

Poisson bleu Poisson blanc

3-Trouvez-vous des difficultés à vous approvisionner ?

Oui Non

4-Les prix sont-ils selon vous ?

Chers Pas chers

5-Comment trouvez vous le déroulement des transactions ?

Convenables Pas convenable

6-Qui sont vos clients (Habituels) ?

Hôtels/Restaurants Pouvoirs publics & Ménages
Détailants

7- Possédez vous des chambres froides ?

Oui Non

8- Possédez vous des camions frigorifiques pour le transport ?

Oui

Non

9- Possédez vous des travailleurs ?

Oui

Non

10- Payez-vous les taxes ?

Oui

Non

12- Qui paie les frais de transport ?

Distributeur

Autre

13- Quel est votre circuit de distribution ?

Hôtels & Restaurants

Entreprises

Par zone

QUESTIONNAIRE « CONSOMMATEUR »

1-Consommez vous du poisson ?

Oui Non

2-Quelle est votre fréquence de consommation ?

Jours Semaine Mois

3-Où achetez vous votre poisson ?

A la poissonnerie Au marché Dans la rue

4-Quel genre de poisson ?

Bleu Blanc

5-Trouvez-vous que les prix sont ?

Chers Pas chers

6-Quels sont les quantités que vous consommez par mois ?

1 kg 2 kg Plus

7-Le poisson que vous consommez est-il de bonne qualité ?

Oui ND

8-Où préférez-vous acheter votre poisson ?

Poissonnerie Marché Dans la rue

9-Trouvez-vous sur le marché le type de poisson que vous recherchez ?

Oui

Non

10-Consommez-vous ?

Poisson frais

Poisson congelé

Poisson en conserve

Oui Non

Oui Non

Oui Non